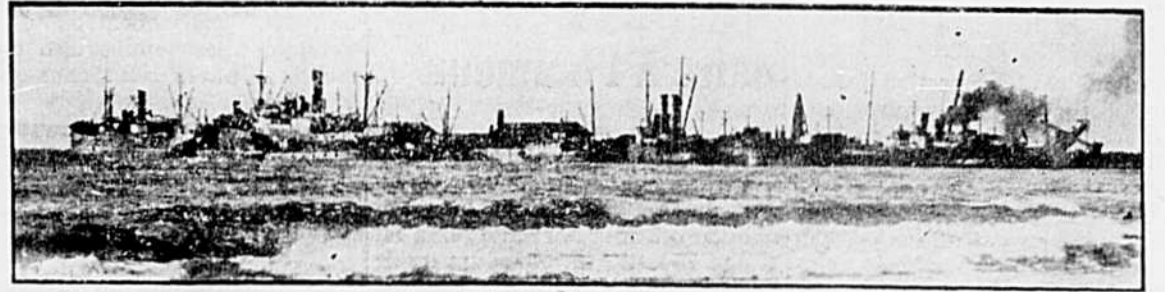


Le

Au port de Rimouski

PROGRES DU GOLFE

Publié par le Cie du Progrès du Golfe AIME DIEU ET VA TON CHEMIN Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée



NOS PREMIERS HISTORIENS

"L'histoire", a dit l'abbé Hospice Verreau, "est l'enseignement du passé, et dans les actions des hommes et des nations qui font le sujet des études de ceux qui s'occupent d'histoire il y a toujours à voir soit un encouragement pour le bien, soit une leçon qui apprend à éviter le mal."

Notre histoire du Canada, il faut bien l'avouer, a été trop longtemps négligée. Elle était dans notre enseignement matière secondaire, les manuels d'histoire du Canada, dans nos écoles, manquaient même à peu près totalement et il y a une trentaine d'années, pour passer les examens du baccalauréat où l'on avait poussé l'héroïsme jusqu'à y inscrire notre histoire, on passait aux élèves, sans dans quelques institutions, un mois avant les examens, des notes manuscrites sur les principaux faits de nos annales et que chaque élève transcrivait pour son compte.

Jusqu'au commencement du siècle dernier, on ne comptait d'ailleurs, que très peu d'historiens. Le Père Charlevoix en était un et son intéressante Histoire, on le conçoit, ne s'occupait que d'événements déjà fort reculés. Heureusement, un peu plus tard, il se fit d'intéressants et méritoires travaux sur notre histoire. On s'occupa en particulier de recueillir, de classer, de coordonner les mémoires et les documents répandus ici et là.

Parmi les travailleurs auxquels notre pays doit à cet égard une éternelle reconnaissance, on doit compter le commandeur Jacques Viger, que la mort enleva en 1857 au milieu des inestimables manuscrits et notes qui forment sa précieuse "Saberdache", où, depuis, les historiens qui sont venus après lui ont puisé à pleines mains.

On doit aussi mentionner parmi les patients constructeurs de notre histoire Georges-Barthélemi Faribault, qui a rendu d'éminents services aux futurs historiens en publiant son "Catalogue raisonné des ouvrages sur l'Amérique" et qui eut la douleur de voir brûler deux fois de précieuses collections de manuscrits, de notes et de livres amassés avec un soin jaloux durant des années. Sa bibliothèque comptait plus de 2000 volumes et manuscrits dont 700 furent détruits dans l'incendie du palais du gouvernement, dans la nuit du 1er février 1854.

Il y eut aussi les Bibeau, père et fils, qui ont rendu de grands services à l'histoire de notre pays, non seulement en écrivant une Histoire du Canada, mais aussi en recueillant dans une série de publications diverses une foule d'importants documents.

Puis vint François-Xavier Garneau qui écrivit, comme on sait, la Somme de l'histoire canadienne, méritant le titre d'"historien national".

Le travail de ces hommes, alors, était d'autant plus méritoire que la plupart des documents de nos premières annales avaient été perdus dans de désastres incendies ou par la faute de l'indifférence de ceux aux mains desquels ils étaient tombés.

N'importe, telle qu'elle est, grâce à ces vaillants patriotes, notre histoire vaut la peine qu'on la connaisse et qu'on l'étudie. Nous n'avons pas, comme l'Europe, de nombreuses et antiques dates à évoquer. Les monuments des âges et des arts anciens ne couvrent pas notre sol; mais si nouvelle et si jeune qu'elle soit, si minimes peut-être qu'aient été les événements de notre naissance et de nos développements, en regard de ceux de la vieille Europe, notre Histoire n'en porte pas moins le charme d'un grand et constant intérêt.

FUSTEL.

Bouffées d'air de France

Le théâtre à Paris depuis la libération

(Copyright A. F. I. — Tous droits réservés)

(Suite)

Un des phénomènes les plus curieux de la saison (si l'on peut employer un pareil mot en un pareil moment), a été l'engouement du public pour le théâtre de Feydeau. On joue aujourd'hui quatre comédies de lui sur quatre scènes différentes. Celle qui a le plus de vogue, c'est une fois de plus la célèbre Dame de chez Maxim. Voici encore d'excellents prétextes pour raffiner sur les costumes 1900. Feydeau, on le sait, a été le roi du vaudeville parisien pendant vingt ans (de 1894 à 1914). C'était un homme triste qui écrivait des pièces d'une gaieté folle. C'est cette gaieté qui lui valut ce regain de faveur, car il est clair que les Parisiens, las de vivre dans des cauchemars, ne sont pas fâchés de se transporter pendant une heure ou deux d'ans un univers de joyeuse fantaisie. La psychologie des personnages de Feydeau est un peu superficielle, mais ses comédies, montées avec autant de rigueur et de précision que des mécanismes d'horlogerie, éblouissent par la cocasserie des inventions. Le ressort essentiel en est le quiproquo — procédé comode pour permettre aux héros des comédies de côtoyer d'épouvantables catastrophes, qu'ils évitent toujours d'ailleurs, grâce à leur ingéniosité et à leur esprit — car il y a beaucoup d'esprit dans le théâtre de Feydeau, un esprit de "mots" d'un comique souvent profond qui "porte" sur les publics les plus divers.

Un autre favori du théâtre parisien est actuellement M. Rous-sin. Celui-ci est un vivant, un jeune vivant même, qui est à la fois auteur et acteur. On avait donné de lui, pendant l'occupation, Am Stram Gram, suite étourdissante de gags. Il a fait jouer au cours de ces derniers mois Jean-Baptiste le Mal Aimé et Une Grande fille toute simple. Jean-Baptiste le Mal Aimé c'est tout simplement Molière, qui fut protégé par Louis XVI, sans doute, mais eut beaucoup d'ennemis en effet parmi les caçots, les médecins et les confères et, de plus, ayant épousé sur le tard la fille de sa première maîtresse, fut fort malheureux en ménage. D'où le titre de la pièce. Mais l'expérience a montré depuis longtemps qu'il est fort difficile de porter une "vie" au théâtre. Pour lui conférer le ressort dramatique convenable il faudrait la déformer, et, comme cette licence est par définition interdite, l'auteur en est réduit à des découpages

plus ou moins heureux qui l'orientent du côté des images d'Épinal. M. Roussin a, dans l'invention, une vivacité et une adresse qui l'apparentent aux prestidigitateurs. En l'espèce, il a été remarquablement servi par des acteurs de premier ordre. Claude Dauphin, qui jouait jadis les jeunes premiers des pièces de Bernsteïn, est apparu sur les planches à la faveur d'une permission — car il est maintenant capitaine et revenait de combattre sur le front d'Alsace. On lui a fait un chaleureux accueil bien dû à son courage et à son talent. Il a maintenant une sûreté de jeu et une aisance qui l'apparentent à Sacha Guitry. Mais il ne faut pas le dire, car Sacha est si mal vu aujourd'hui (pour s'être montré trop accueillant à certaines avances allemandes) qu'on ne prononce même plus son nom. Aux côtés de Claude Dauphin apparaissent Jean-Pierre Aumont, autre permissionnaire, et une jeune actrice pleine de "tempérament" — comme on dit dans le monde des théâtres — Mlle Madeleine Robinson. Nous croyons que l'on peut retenir ce nom, celle qui le porte devant — selon toute vraisemblance — faire une brillante carrière.

x x x

Si, au lieu de procéder par examen des auteurs, nous passions en revue les théâtres parisiens, nous devrions accorder une mention spéciale au Studio des Champs Élysées, une petite salle de l'Avenue Montaigne, juchée à la hauteur du cinquième étage, au-dessus du Théâtre et de la Comédie des Champs-Élysées. Le choix des pièces y a été, en effet, particulièrement heureux et la mise en scène toujours remarquable. On y a joué ces temps-ci Molière, du Valéry (la Cantate du Narcisse) et du Gogol. À l'heure où nous écrivons le Studio présente "Les Gueux du Paradis", farce d'une étincelante fantaisie, due à un écrivain belge, G. M. Martens. Il n'est pas facile de donner un aperçu de cette oeuvre, d'un esprit passablement rebelle, qui, d'une auberge flamande où se promène en liberté un âne musicien, nous fait passer au Ciel puis à l'Enfer. L'Enfer comporte un bar et un toboggan. L'action qui se déroule au milieu de décors surréalistes est prétexte au déploiement d'une gaieté truculente que ne gâte aucune vulgarité. Un

Marcel Thiebaud

Le Corps de Cadets du Séminaire de Rimouski se classe premier au concours de tir "Impérial"

Gagnant du trophée "Challenge"



1ère rangée, de gauche à droite: cadet-adj. Lucien Mercier, de Rivière St-Jean; cadet Armand Pelletier, de Ste-Jeanne d'Arc; cadet Lindberg Soucy, de Cacouna; cadet-caporal Berchmans Sherrer, de Havre St-Pierre. — 2e rangée, de gauche à droite: cadet-capt. Raymond Bérubé, de St-Donat; cadet Viateur Roy, de St-Donat; cadet-capt. Dominique Dastous, de St-Fabien; lieutenant J.-Ls Michaud, instructeur, de l'Isle-Verte; cadet-adj. Joachim Chénard, de Bic; cadet-adj. Normand Dubé, de l'Isle-Verte; cadet-adj.-major André Bernier, de Bic.

Le corps de cadets du Séminaire de Rimouski s'est classé le premier du Canada au concours de tir "Impérial" 1943-44, a-t-on appris cette semaine aux Quartiers généraux du district militaire No 5. Ce concours est organisé à travers tout l'Empire britannique et est jugé à Londres. L'équipe du Séminaire de Rimouski a conservé 95,7 %.

Le corps de cadets de notre Séminaire s'est aussi distingué dans deux autres concours de tir. Il s'est classé premier de la Province de Québec et a gagné le trophée Challenge du district No 5 pour l'année 1943-44. Ces cadets sont sous la direction du lieutenant J.-Ls Michaud, officier instructeur, du lieutenant G. Marquis et de l'instructeur civil Jacques Thibault.

Le brigadier Edmond Blais, commandant du district militaire No 5, a annoncé l'agréable nouvelle au directeur du Séminaire dans une lettre de félicitations que nous publions ci-dessous:

EDMOND BLAIS, Brigadier, Commandant, District Militaire No 5.

UNE NOBLE FAMILLE

On conserve, à l'Hôtel-Dieu de Québec, un portrait à l'huile, grandeur nature, de "Mademoiselle de Brisay", en costume de Carmélite, et que celle-ci envoyait à la communauté peu de temps après sa profession.

Mademoiselle de Brisay était la fille du marquis Jacques-René de Brisay, marquis de Denonville, qui fut gouverneur du Canada de 1685 à 1689, et de la marquise de Denonville, tous deux occupant une place très honorable dans notre histoire. Quel beau nom toutefois M. de Denonville eût laissé si, par exemple, au lendemain du fameux et tragique massacre de Lachine, il ne s'était pas dévoué et qu'au lieu de reculer devant l'ennemi il eût poussé de l'avant, plutôt que d'abandonner le Fort Frontenac, et lancé des partis de guerre au-delà des frontières, comme le fit le comte de Frontenac! N'empêche que ce gouverneur fut la probité même, l'honneur personnifié joints à une piété exemplaire. Mais toutes ces belles qualités, a dit de lui un historien, M. l'abbé H.-R. Casgrain, ne "faisaient pas de lui un gouverneur comme il en fallait à Québec."

Mais revenons à sa fille, Mlle de Brisay, et à ce que révélèrent d'elle, un jour, à l'abbé Casgrain, les dames religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, dont Mme de Denonville fut l'une des bienfaitrices. Quand l'épouse du gouverneur vint en Nouvelle-France, elle amena comme dame de compagnie à sa fille une demoiselle Elisabeth de Hallot d'Homville, d'une famille noble mais pauvre. Après une retraite à l'Hôtel-Dieu, cette jeune fille demanda son entrée au noviciat de la communauté et entraîna avec elle la jeune fille du gouverneur. Mais Mme de Denonville fit des objections et les supérieures du Monastère consultèrent à Mlle de Denonville de "céder aux volontés de sa mère". Toutefois, pendant que son amie Elisabeth d'Homville entra à l'Hôtel-Dieu, où elle mourut en 1713 "pleine de vertus et de mérites" sous le nom de Mère Saint-Joseph, Mlle de Denonville, de retour en France avec ses parents, entra chez les Carmélites où elle prit le nom de Mère Bénigne Thérèse de Jésus. Elle édifia jusqu'à sa mort la communauté.

On lit dans la chronique de l'Hôtel-Dieu à son sujet: "Mademoiselle de Brisay ne perdit jamais son amitié pour nous... Elle regardait encore notre maison comme le lieu de sa première vocation et nous écrit tous les ans avec une tendresse très cordiale et un style si humble et si dévot que la seule lecture de ses lettres est capable de lui gagner l'estime de toutes les personnes qui les lisent."

Henry DESCHAMPS.

Feu et pignons

Au cours d'un incendie qui aurait pu devenir une conflagration et détruire une partie de la ville de Québec, les autorités s'aperçurent que le principal obstacle au progrès des flammes avait été le fait que certains pignons de maisons dépassaient de beaucoup le toit des maisons voisines. Bigot fit une ordonnance, le 31 mars 1754, pour exiger qu'à l'avenir tous les constructeurs de maisons devraient ainsi construire les pignons, de façon à corriger cet inconvénient.

Le clergé en 1766

Après la cession du Canada, le clergé, privé du recrutement et d'un bon nombre de prêtres retournés en France, vit ses effectifs diminuer dangereusement. En septembre 1759 on comptait au Canada 181 prêtres. En juillet 1766, lors du retour au pays de Mgr Briand, nouvel évêque de Québec, on n'en comptait plus que 138, soit une diminution de 43.

Dr SAP.

Le savant Raoul Blanchard reviendra au Canada

"La géographie s'apprend avec les pieds"

Des journaux viennent d'annoncer qu'un très grand ami du Canada va revenir, l'été prochain, pour continuer les fort intéressantes études qu'il a commencées voilà déjà une bonne quinzaine d'années. Nous voulons parler du géologue Raoul Blanchard à qui nous devons les plus importants et les plus considérables documents de géographie humaine qu'on ait jamais eus sur l'est du Canada, c'est-à-dire sur le Canada français. M. Blanchard a étudié déjà (je cite de mémoire seulement) les Cantons de l'Est, la Gaspésie, la Côte Nord et la région de Québec. Il n'y a qu'à lire ces études géologiques, démographiques et économiques pour s'apercevoir de sa parfaite compréhension du sol canadien et de son peuplement. Le "Miracle Canadien" a enraciné chez lui de sincères convictions, et pourtant ses premières oeuvres, quoique de haute envergure, ne constituent que le début de l'oeuvre générale qu'il a conçue et qu'il brûle, sans doute, depuis les débuts de la guerre, du désir de terminer, comme nous le souhaitons ardemment nous-mêmes.

M. Blanchard a parcouru le Canada "à marée usque ad mare", mais c'est surtout à notre province qu'il a accordé ses prédilections. Il vint à Montréal pour la première fois en 1927 au cours d'un voyage où il s'était surtout attaché aux États-Unis. Il traversa alors, en touriste, la Gaspésie et pensa que ce devait être pour lui une région particulièrement aimable à étudier. N'ayant à cette époque aucunement l'intention de poursuivre le gigantesque travail dans lequel il s'était engagé, il revint au Canada en 1929 dans le but d'étudier la région gaspésienne. Il la parcourut et l'examina sous toutes ses formes, le plus souvent à pied, sac au dos, camera en mains, interrogeant tous ceux qu'il rencontrait sur sa route, hommes femmes, enfants. Ce fut, par la suite, sa méthode de procéder dans ses enquêtes. En 1930, il publiait, en France, "La Presqu'île de Gaspé", qui fut la première étape de son oeuvre sur la province de Québec.

Selon M. Blanchard, la "géographie s'apprend avec les pieds". Pour une étude sur les Pyrénées, il traversa deux fois cette chaîne de montagnes "pedibus cum jambis". Dans ses courses, M. Blanchard étudia successivement les conditions physiques de l'agriculture, ses spécialités, ses procédés et ses variétés régionales; l'industrie, selon les mêmes méthodes; le peuplement; les pêcheries, etc. Depuis qu'il s'est mis à étudier le Canada, chaque année, avant la guerre, il a publié, une fois de retour dans son pays de Grenoble, un volume. C'est ainsi qu'ont paru périodiquement "Le Rebord sud du Saint-Laurent" (1931), "Le Rebord nord de l'estuaire et du Golfe Saint-Laurent" (1932), "Le Saguenay et le lac Saint-Jean" (1933), "Québec esquisse de géographie urbaine" (1934), "La région du fleuve St-Laurent entre Québec et Montréal" (1936), et enfin "Les Cantons de l'Est".

Si M. Blanchard revient, à l'été, dans notre pays, c'est pour y attirer une autre tranche de travail. Il est probable que la région des Laurentides sera, cette fois, l'objet de ses minutieuses recherches. On affirme qu'il veut encore aller plus loin et étudier les régions de l'ouest du Canada français, Montréal et ses environs, le Témiscamingue, l'Abitibi, etc. Cela signifie, on le conçoit, plusieurs années de travail et de marches surtout. Puisse-t-il le réaliser sans encombre!

Serge DUHAMEAU.

Décès

géné de 84 ans et 9 mois. — A St-Joseph de Lépage, est décédée Mme Philippe Langlois. Ses funérailles ont eu lieu ce matin, suivies de l'inhumation au cimetière de Ste-Flavie.

— M. David Desjardins, de Matane, est décédé jeudi. Il était à moitié de Ste-Flavie.

En Allemagne

Extrait d'une lettre du Capt. André Asselin écrite d'Allemagne, en date du 24 mars 1945, au directeur du Progrès du Golfe.

La vie près de l'ennemi

Nous commençons à goûter réellement l'aventure: le sommeil en plein air, sous un ciel merveilleux, une table rudimentaire dressée en vitesse, pour servir de bureau, réfectoire et le reste; un soleil ardent qui nous pousse à imaginer les choses pour croire qu'il y a encore de la neige à Rimouski; le bruit des rafales de carabines et autres engins de guerre; les avions qui harcèlent l'ennemi à quelque mille verges de nous; un vacarme d'enfer, et, parmi tout cela, l'essai de rassembler mes idées pour vous donner un aperçu de notre vie, près de l'ennemi. Nous réalisons pays ennemi et je vous assure que ce n'est rien de rose. Si les canons de l'ennemi ne nous atteignent pas et si nous ne ressentons pas beaucoup ici ses contre-attaques, il ne faut pas croire que tout est fini et que nos troupes de l'avant ne rencontrent plus aucune résistance. Loin de là et même, si la fin semble approcher, nos notes tombent encore sous le feu de ceux qu'ils combattent. Mais nous voyons plus de sourires aujourd'hui et nous nous intéressons davantage à la guerre. Le Rhin est couvert de notre côté

et nous attendons impatiemment sa traversée; sera-ce aujourd'hui, demain, ou plus tard, nous n'en savons rien, mais nous sommes convaincus qu'elle viendra, cette autre attaque, et puis, se-t-elle être la dernière, celle qui nous donnera la victoire. Nous sommes en Allemagne depuis plus d'un mois maintenant, et malgré l'hospitalité réservée de nos hôtes, nous faisons bonne part des choses: tous les matins nous sommes grands ouverts et comment pourrait-il en être autrement après le passage des avions... Au début, nous vivions comme des rois: du porc, des poulets, du boeuf et toutes les conserves que les Allemands n'ont pu empoisonner avant leur départ; aujourd'hui cependant, nous devons nous contenter des rations de l'armée, car nous n'avons plus la permission de dévotiller l'Allemagne de nos animaux: les civils qui reviennent près du mur de leur maison détruite, n'ayant rien à manger, le gouvernement allié doit pourvoir à leur nourriture et c'est la raison pour laquelle on a dû restreindre les activités de nos bouchers... En autant que les civils sont concernés, nous n'avons pas le droit de fraterniser avec eux. Nous avons constaté que ces derniers recherchent notre amitié, pour nous tirer dans le dos, probablement dans la suite. Dans une maison où j'ai vécu quelques jours, vivaient encore trois hommes et deux femmes. Ils ont lavé notre linge et les planchers des appartements que nous occupions et, à tout instant, nous offraient leur service. Je ne peux encore réaliser qu'un peuple qui a subi de notre part autant de bombardements, qui a vu toutes ses propriétés ravagées, puisse encore nous sourire et laver notre linge!... Les civils, comme les soldats d'ailleurs, ne sont pas beaucoup tenus au courant de l'avance des alliés. Dans un village que nos troupes ont occu-

pé ces jours derniers, le curé a été surpris dans son église, en train de célébrer la messe. Il a assuré notre père, dans la suite, qu'il ne savait nullement que nos soldats étaient si proches. Le soldat, ici, est aussi mal habillé que celui que nous avons connu au début de l'invasion et il semble tout heureux d'être fait prisonnier; je ne le blâme pas, d'ailleurs, car il ne doit pas être bien plaisant de subir nos bombardements et nos barrages d'artillerie.

Ce que nous avons vu de l'Allemagne, jusqu'à présent, n'est pas si mal. De ce côté-ci du Rhin, la majeure partie des habitants sont des fermiers et le terrain semble très fertile. Les animaux sont nombreux et les fermes, celles qui ont survécu aux bombardements, sont bien modernes. Les routes sont un peu du genre de celles de France, en béton ou asphalté. La température, celle dont nous jouissons actuellement, ne pourrait être meilleure. Comme je vous le disais au début, nous avons couché à la belle étoile, hier soir, et ce soir, nous avons du cinéma en plein air, le meilleur divertissement pour les soldats. Nous comprenons maintenant pourquoi les populations de Hollande et de Belgique ont eu si froid cet hiver; le charbon abonde ici, et dans toutes les caves c'est à la tonne qu'on l'a accumulé; et nous constatons ceci cinq ans après la guerre; c'est vous dire qu'on a dû priver les autres pour se chauffer si bien en Allemagne. (A Suivre).

Capt. A. A.

Fiançailles

M. et Mme Gaston D'Auteuil, de Québec, annoncent les fiançailles de leur fille Gisèle à M. Gérard Hudon, B.S.A., de Rimouski.

D. F. C.

Le lieutenant de section J.-A.-L. Roussel, de Lac-au-Saumon, a été récemment décoré de la Distinguished Flying Cross. La citation se lit comme suit : « Le lieutenant de section Roussel : depuis que cet officier est attaché à cette escadrille, il prit part à de nombreuses sorties. Plusieurs de ces opérations furent marquées par un feu intense de la D. C. A. Avant l'invasion de la France, le lieutenant Roussel fit deux envolées d'importance capitale contre un centre bien défendu près de Dieppe. Ces sorties furent couronnées de succès quoiqu'il dût faire face à un feu ennemi terrible. Cet officier a démontré en plusieurs occasions qu'il était un habile et courageux pilote ».

Le maire Fafard réélu à Matane

Me Raoul Fafard, c. r., a été réélu, lundi, maire de Matane par une majorité de 145 voix contre son adversaire M. Antoine Pelletier, ex-échevin.

Quatre échevins ont été élus : M. Benoît McMillan, au siège No 6, contre M. Adrien Paradis; M. Léonce Thibault contre M. Félix Simard; M. Herménégilde Gagné succède à M. Albert Gagnon, échevin sortant de charge, et l'échevin Alexandre Pelletier a été réélu pour un autre terme.

A la mise en nomination le 26 mars, M. Joseph Bilodeau fut réélu par acclamation et le Dr Maurice Piuze fut élu pour remplacer l'échevin Antonio Pelletier, qui posait sa candidature à la mairie.

Le terme d'office du conseil de ville a été prolongé de deux à trois ans.

Pénalité de \$200.00

Pour infractions à la loi d'Assurance-chômage

M. Jules Rioux, industriel d'Amqui, a comparu devant le magistrat Amédée Caron à Rimouski le 27 mars sous une accusation de contravention de la loi d'Assurance-chômage et, après avoir avoué sa culpabilité, a été trouvé coupable de quatre infractions à la loi d'Assurance-chômage. Une amende de \$50.00 et les frais ou 60 jours de prison a été imposée pour chaque infraction, le tout faisant une amende de \$200. et les frais.

En plus, l'inculpé a été obligé de payer les contributions d'Assurance-chômage dont il a été question au procès.

Décès

— Le 1er avril, au Sanatorium de Mont-Joli, est décédé à l'âge de 25 ans, M. Armand Côté, fils de M. et Mme Dominique Côté, de Luceville. Outre ses parents, lui survivent trois frères et trois sœurs, Cyrille, Conrad et Fernand Côté, Mme Luc Lemieux (Fernande), Miles Yolande et Simone Côté, tous de Luceville.

— Le 30 mars, à Baie-des-Sables, est décédé M. Louis Turcotte. Il était âgé de 76 ans.

— M. Luc Dubé, de Biencourt, est décédé le 31 mars. Il était âgé de 60 ans. Ses funérailles ont eu lieu mardi.

— M. Etienne Lagacé est décédé à l'âge de 86 ans. Il était le père de M. Napoléon Lagacé, de Price. Ses funérailles ont eu lieu à Montmagny.

Pertes de l'armée

Mort. — M. et Mme Maurice Duguay, de Paspébiac Ouest, ont été informés de la mort de leur fils le soldat Joseph Duguay, du Régiment de la Chaudière, décédé en février. Outre ses parents, un frère et deux sœurs lui survivent.

Prisonniers de guerre. — Le soldat André Loupré, de Rimouski, époux de Dame Jeanne Langlois, le soldat Emilien Dufresne, de Pointe-Frégate, le soldat Léon Lebrasseur, de Port-Daniel, et le soldat Grégoire Veilleux, de Caspécal.

Blessés. — Les soldats Maurice Boucher, fils Oscar, de Caspécal, Philippe Côté, de Padoue, Adrien Lévesque, de Mont-Joli, Léo Castonguay, de Notre-Dame du Lac, Fernand Morin, de Rivière-du-Loup.

Mort. — Le soldat Rosaire Dumais, de St-Charles de Caplan, est mort au champ d'honneur.

Activités syndicales

L'assemblée du Syndicat de l'Industrie du Bois, qui devait avoir lieu à Rimouski le 1er avril, a été ajournée au 8 avril prochain.

Les cadets du Séminaire à l'honneur

Le Corps des Cadets du Séminaire de Rimouski, sous la direction du lieutenant Jean-Louis Michaud, officier en charge, s'est classé premier au concours de tir impérial pour l'année 1943-44, concours qui est jugé à Londres même. L'équipe du Séminaire de Rimouski a conservé 95% des points.

Une semaine d'éducation familiale à Rimouski

Le Cercle d'études des Dames, secondé par un Comité groupant des représentants de la Société St-Jean-Baptiste, des Syndicats catholiques, du Cercle professoral Brillant, de l'Association des Marchands-Détaillants et du Cercle des institutrices, vient d'organiser les diverses manifestations.

La semaine ne manquera pas d'intérêt si l'on en juge par les sujets qui sont au programme et par la compétence de ceux qui prononceront les causeries et qui dirigeront les discussions.

Notons tout d'abord que Son Ex. Mgr Parent, év.-aux., inaugurera les activités de la Semaine d'éducation familiale à l'occasion de la prédication dominicale du 15 avril. Le même soir, il y aura séance à la salle du Séminaire. Son Excellence Mgr Courchesne a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette soirée. M. l'abbé Irénée Lussier, psychologue, directeur de l'Institut d'orientation professionnelle, y exposera les problèmes de l'adolescence, de son orientation et dirigera un forum sur le sujet à l'issue de sa causerie.

Le mardi soir, 17 avril, deuxième séance au même endroit, sous la présidence d'honneur de Mme Paul-Émile Gagnon, l'épouse distinguée du maire de Rimouski. Le public aura, cette fois, l'occasion d'entendre une conférencière de l'Institut familial de Montréal, Mme Albert Lévesque. Le sujet à l'étude comprend les problèmes des plus jeunes, ceux du foyer, l'Education pré-scolaire.

Au programme du mercredi soir, on appréciera sûrement le film de haute valeur « Au printemps de la vie », les commentaires qui en seront faits et le forum qui suivra. Cette séance sera sous la présidence d'honneur de Son Excellence Mgr Chs-Eug. Parent.

Enfin, à la séance du jeudi soir, dont le président d'honneur sera M. le chanoine Georges Dionne, supérieur du Séminaire, le conférencier sera M. Jacques Mordret, professeur à l'Université Laval. L'orateur fera ressortir toute l'importance de notre langue parlée dans l'oeuvre d'éducation, nos raisons d'être fier de notre langue, d'inculquer le culte au foyer et à l'école.

Le public de la Ville et des environs est cordialement invité à s'intéresser vivement à toutes ces manifestations, qui n'ont qu'un but : jeter plus de lumière sur les

questions d'éducation, sur les techniques nouvelles, sur les moyens les plus efficaces de développer les jeunes afin de les mieux préparer aux tâches qui les attendent.

(Communiqué)

Au Rotary

Le programme de la réunion hebdomadaire de mercredi du Club Rotary comprenait un film sur l'Argentine.

Au cours de la même réunion, les membres ont procédé à la formation d'un nouveau conseil d'Administration qui entrera en fonction le premier juillet prochain pour un an. Les nouveaux directeurs élus sont MM. Tom Bernier, Amédée Caron, Norman Gendreau, Henri-A. Martin, Wilfrid Ouellet, Maurice Tessier, Hep Wilson.

Mercredi prochain, les nouveaux directeurs se réuniront pour élire le nouveau président et les autres officiers du conseil d'Administration.

La semaine dernière, le conférencier invité était le notaire Gleason Belzile, président de la prochaine campagne de l'Emprunt de la Victoire pour le comté de Rimouski.

La semaine prochaine, le conférencier sera le major L.-Gaston Talbot, commandant du Centre d'Orientation Professionnelle de Rimouski.

PROMOTION

Le lieutenant Omer Prévost, de Port-Daniel, en service outre-mer, vient d'être promu capitaine.

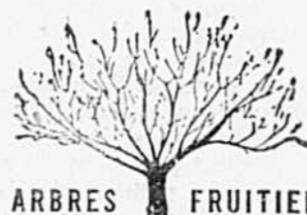
Juge de paix

M. Rosario Gendron, huissier de Val-Brillant, vient d'être nommé juge de paix pour recevoir le serment seulement.

Cinéma gratuit

La Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski est heureuse d'annoncer au public qu'une deuxième séance de vues animées sera donnée gratuitement AU THEATRE CARTIER, dimanche le 8 avril 1945.

Comme, la dernière fois, il y avait affluence et pour permettre à tous de bénéficier de ces films éducatifs et récréatifs, nous donnerons deux représentations : la première à 8 heures et la deuxième à 9 h. 45 du soir. Ainsi, il y aura place pour tous. Ceux qui ont l'habitude de veiller plus



ARBRES FRUITIERS

Assortiment complet de variétés de Pommiers No 1 d'été, d'automne et d'hiver, sans Gadeliers (rouges, noirs et blancs), Groseilliers, Vignes à raisin, Bleuets cultivés (myrtilles), Framboisiers et Fraises.

Liste de Prix sur demande
28 Téléphone *LANCASTER 4191

W. H. PERRON & CIE. GRAINETIERS & PÊCHERIES
935 BLYZ ST LAURENT, MONTRÉAL



Le meilleur café pour chasser la lassitude!

- Quand se fait entendre le sifflet, les travailleurs, hommes comme femmes, tiennent à se stimuler d'une bonne tasse bien chaude de café Schwartz... et leur fatigue s'évanouit. Ils retournent au travail frais et dispos.
- Vous constaterez cette joie si votre femme remplit votre "thermos" de café Schwartz—car ce breuvage réputé provient de la famille Schwartz, la plus ancienne maison canadienne de café qui, depuis 104 ans, suit la même tradition. Faites dès aujourd'hui l'essai d'une canistre de Schwartz et délectez-vous de "la tasse qu'on ne peut oublier."

Pour être satisfait servez le Schwartz

W. H. SCHWARTZ & SONS LIMITED
FONDEE EN 1841 A HALIFAX, N.-E.



tard viennent plutôt à la deuxième. Nous devons ces représentations gratuites à la direction du Théâtre Cartier, à l'Office National du Film et au Service de Cinématographie de la Province de Québec, qui mettent à notre disposition tout ce qu'il faut pour réaliser un tel programme.

Prouvez qu'on apprécie ce programme en vous rendant en foule.

Les enfants de moins de 16 ans ne seront pas admis.

Au Théâtre Cartier

9-10-11 avril 1945
Clark Gable, Lana Turner dans
Le franc jeu

Version française de Honky Tonk, ce film est une oeuvre dont l'action se passe dans un camp de mineurs. L'intrigue amoureuse qui ne doit pas manquer est des plus piquantes et on sait comment Lana Turner sait conduire un tel rôle, comment elle sait s'en acquitter.

Vous verrez au même programme les nouvelles.

12-13-14 avril 1945

Rita Hayworth, Gene Kelley dans
Cover girl

Ce film renversant de gaieté est aussi un défilé de beautés et de décors superbes. Le grand renom des vedettes est certainement pour beaucoup dans la popularité du film, mais l'action basée sur un amour vrai et sincère, un amour franc, a aussi un mérite que l'on ne peut oublier.

Au même programme le 14e épisode de la série CAPTAIN AMERICA.
Deux représentations tous les soirs : 7 h. 30 et 9 h. 30.

Au Théâtre Rimouskois

7-9-10 avril 1945
Lynn Merrick, Larry Parks dans
Stars on parade

La musique, les danses et les chansons, dans ce film, contribuent à en faire une des plus belles comédies musicales. Il ne faut donc pas manquer de voir ce film à l'affiche du Rimouskois pour trois soirs seulement.

Vous verrez au même programme une comédie et un sujet court.

11-12-13 avril 1945

Franchot Tone, Veronica Lake dans
The hour before the dawn

C'est l'histoire d'un jeune Anglais, sincère objet de conscience, qui a épousé une fille sans savoir qu'elle était espionne à la solde des Nazis. Lorsqu'il découvre la trahison de sa femme, le héros se rend compte qu'il existe des choses et des êtres si mauvais que pour les faire disparaître il est nécessaire de tuer.

Au même programme le 6e épisode de la série THE DESERT HAWK et sujet court.

Deux représentations tous les soirs : 7 h. 30 et 9 h. 30.

RENOUVELLEMENT DES LIVRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE

À Tous les Patrons:

Tous les livres d'Assurance-chômage pour l'exercice finissant le 31 mars 1945 doivent être échangés contre de nouveaux livres.

Veillez donc communiquer immédiatement avec votre plus proche bureau de Placement et du Service sélectif, si vous n'avez déjà échangé les livres de vos employés.

Vous vous rendriez passible de peines rigoureuses si vous négligiez de verser les cotisations de vos employés assurés et de renouveler les livres d'assurance, comme l'exige la loi.

À Tous les Employés:

Si vous êtes un assuré, protégez vos droits à prestation en voyant à ce que votre livre soit échangé.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

HUMPHREY MITCHELL, Ministre du Travail

MM. LOUIS J. TROTIER, R. J. TALLON, ALLAN M. MITCHELL, Commissaires.

DW 45-3-r



Chaque village, chaque ville
fera encore mieux
cette fois!

LES CANADIENS SONT LÀ !

OUI, les Canadiens sont là! Voyez avec quel enthousiasme ils ont répondu à l'appel du Pays au Septième Emprunt de la Victoire.

Cette fois encore, les Canadiens seront là! A la campagne comme à la ville, chacun voudra mettre l'épaulé à la roue afin d'établir un nouveau record. Consultez la carte. Voyez

vos divisions. Dites-vous: "Je suis un combattant dans tel ou tel secteur. En achetant encore plus d'Obligations cette fois, je contribuerai à atteindre notre objectif et même à le dépasser." Au cours de la campagne de trois semaines qui s'annonce, que chacun de nous ait à coeur d'assurer à sa division un succès sans précédent.

*Le vendeur d'Obligations de la Victoire est le porte-parole du combattant. Accueillons-le comme nous accueillons l'un de nos gars. Le 8e Emprunt de la Victoire sera lancé le lundi 23 avril prochain.



Achetez PLUS D'OBLIGATIONS du 8e EMPRUNT

lorsqu'il frappera à notre porte!

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

LE PROGRES DU GOLFE

LE PROBLEME DU RAVITAILLEMENT A L'INTERIEUR DE L'ALLEMAGNE

Une tâche de titans pour les services d'intendance des armées alliées

(Commentaires de la situation par la British United Press pour le Progrès du Golfe)

La bataille à l'intérieur de l'Allemagne a beaucoup évolué depuis la traversée du Rhin par les forces alliées. Au début, le principal problème était purement d'ordre militaire tandis que maintenant le ravitaillement des armées présente les principales difficultés à surmonter pour les Alliés.

Il n'existe pratiquement plus de front précis dans l'ouest de l'Allemagne. Les forces alliées s'avancent rapidement et de plus en plus profondément à l'intérieur du Reich et ne rencontrent presque pas de résistance.

Toutefois, si la bataille contre les armées allemandes a perdu de sa violence, le ravitaillement se complique dans la mesure où nos troupes progressent vers Berlin. Les distances s'allongent en territoire ennemi dévasté. Il faut réorganiser les communications après les avoir détruites pour empêcher les Allemands de s'en servir. Le général Eisenhower a exposé cette situation en disant que les armées alliées ne peuvent pas aller plus vite que les colonnes de

ravitaillement. Il semble que ce problème retarde aujourd'hui les armées alliées plus que les Allemands eux-mêmes ne pourraient le faire. Il est évident, en effet, que les Allemands ne sont plus en mesure de résister à l'écrasante pression de nos troupes. Les services d'intendance des armées alliées ont plus de travail à accomplir que les troupes combattantes.

Environ 150.000 véhicules de transport voyagent sans cesse entre les dépôts de ravitaillement et les armées de combat. On peut se rendre compte de la tâche de titans que les services d'intendance de l'armée ont à accomplir en se rappelant qu'actuellement les troupes motorisées alliées, sans compter les chars de combat, consomment une moyenne de deux à trois millions de gallons d'essence par jour. Une seule division d'infanterie a besoin d'environ 600 tonnes de matériel de guerre par jour au combat et nous avons sept armées au front. Il faut ajouter à cela le

transport des canons, des obus, des remèdes, des instruments et du matériel dont les ingénieurs ont besoin pour réparer les ponts et les routes et pour construire des aérodromes.

Il est possible de se rendre compte de l'importance des lignes de communications. Même si les Allemands avaient actuellement les troupes et le matériel de guerre suffisants pour arrêter les Alliés, ils ne pourraient pas le faire parce que nos aviateurs les ont privés de voies de communications avant l'attaque et l'ennemi ne peut plus ravitailler ses propres troupes ni les déplacer selon les besoins.

L'armée allemande n'offrira plus guère de résistance, mais les Alliés devront maintenant occuper une vaste étendue du Reich et ils devront ravitailler les troupes et les populations de ces régions. Cette tâche gigantesque prend nécessairement du temps et représente la plus grande partie de la lutte qu'il faut livrer en Allemagne.

LA CROIX-ROUGE DEPASSE SON OBJECTIF

La campagne de souscription de la Société de la Croix-Rouge a remporté un succès magnifique.

L'objectif de la province de Québec fixé à \$2.250.000 a dépassé ce chiffre de plus de \$200.000, et il y a encore des districts qui n'ont pas terminé leur dernier rapport.

Une fois de plus, le peuple du Québec a prouvé d'une façon tangible combien il apprécie et seconde l'œuvre humanitaire de la Croix-Rouge, qui pourra maintenant continuer de répondre à toutes les demandes de secours qui lui sont adressées, demandes qui se font de plus en plus nombreuses à mesure que la guerre s'intensifie. La Croix-Rouge a commencé d'aider les populations libérées dénuées de tout, grelottantes, affamées, et dont les foyers ont été détruits; au cours des dernières semaines, elle a expédié 4.345 tonnes de vivres et de vêtements à l'Europe affranchie. Un rapport provenant d'une de ces régions décrit la situation en ces termes: « Tout est chaos, con-

fusion, affolement! La ville regorge de réfugiés de tout âge et 30.000 autres malheureux arrivent incessamment, pour lesquels il faudra trouver un abri. Chaque logement héberge de 7 à 15 personnes, la nourriture est rare et les routes sont encombrées; les blessés ne cessent d'affluer et on a dû improviser des hôpitaux dans tous les coins de la ville. »

En collaboration avec la Fédération canadienne des fonds de secours aux Nations Unies, la Croix-Rouge expédie médicaments, vivres, aussi rapidement que le permettent les conditions de transport. La France, la Grèce, la Yougoslavie, la Hollande et la Pologne ont déjà profité des envois de la Croix-Rouge Canadienne.

La générosité des Canadiens permettra à la Croix-Rouge de maintenir un autre service d'une importance primordiale: la distribution du sérum sanguin. Mlle Bailey, infirmière de retour au Canada, après avoir servi en Italie, a vu de ses yeux les bienfaits du sérum sanguin. « J'étais à l'hôpital canadien No 1 en Italie,

rapporte-t-elle, durant la bataille d'Ortona et pendant l'attaque de la ligne Gothique et de la ligne Hitler. A 20 milles à peine des champs de bataille, pendant les 23 premiers jours de cette offensive, notre hôpital a servi de centre d'évacuation des blessés. Les 600 lits qu'il renferme ont été occupés continuellement. On y a reçu plus de 6.000 patients.

« Les soldats blessés dans l'explosion d'un char d'assaut souffrent souvent de terribles brûlures et, déclare Mlle Bailey, ce sont des cas difficiles à traiter; là encore le sérum sanguin est d'une valeur inestimable. Comme nous ne pouvions leur faire absorber de nourriture nous en avons sauvé plusieurs en leur donnant des injections intraveineuses de sérum sanguin et de glucose. »

Grâce à la générosité de Canadiens, la Croix-Rouge pourra continuer son œuvre si admirable et alléger les terribles souffrances causées par la guerre.

Merci Québec!

(Communiqué)

POUR EVITER UN NOUVEAU CONFLIT MONDIAL

Le droit de veto

(Commentaires de la British United Press pour le Progrès du Golfe)

Sur tous les fronts de guerre les forces des Nations unies remportent de brillants succès laissant entrevoir une fin prochaine à la lutte armée.

Toutefois dans le domaine diplomatique, en marge de la guerre, le tableau n'est pas aussi clair et ne reflète pas les succès militaires.

Evidemment, la situation n'est pas désespérée et la paix n'est pas nécessairement perdue, mais il reste que les derniers développements diplomatiques indiquent fortement que les représentants des Nations unies auront une lourde tâche à accomplir pour jeter les bases d'une entente parfaite entre les pays alliés et éliminer les causes de frictions.

Il n'y a pas lieu de s'étonner si des différends surgissent dans un groupe tel que celui des Nations unies où les intérêts diffèrent nécessairement, mais il est possible de maintenir le lien qui les unit en poursuivant un but commun et en acceptant les sacrifices que cet objectif doit coûter. Sans doute, on ne peut pas demander aux nations de suivre une politique absolument identique; ceci serait impossible à cause de la diversité de caractères et d'intérêts de ces nations.

Ce qui importe cependant à toutes les nations et ce qu'elles doivent toutes rechercher c'est le maintien de la paix. Pour obtenir un accord sur les moyens à prendre pour atteindre ce but, il faut nécessairement consentir une

série de compromis entre les peuples. Ceci est inévitable; ceci est humain. Mais, ces compromis ne doivent pas aller jusqu'à accepter une nouvelle menace de guerre.

Pour éviter un nouveau conflit mondial il faut appliquer deux principes essentiels: éviter les causes de conflits et prévenir l'agression par une autorité mondiale capable d'avoir recours à la force s'il est nécessaire de le faire.

Pour éviter les causes de conflit, il faut reconnaître et respecter le droit des gens et des peuples. Lorsque les droits naturels sont respectés la paix n'est menacée que par des actes d'agression pure. Les grandes puissances alliées doivent reconnaître à chaque peuple le droit de s'administrer selon son caractère ethnique, culturel et religieux.

Ce principe semble menacé dans certains pays d'Europe où des grandes puissances cherchent à imposer leur influence. Ces zones d'influence ne sont pas naturelles et peuvent facilement se transformer en foyers de discorde, de haine et, éventuellement, de guerre.

Lorsqu'on aura rendu aux individus et aux peuples la liberté que l'on trouve à la base de tous les droits humains, on aura éliminé à peu près toute cause possible de guerre.

Il restera cependant à prévoir les actes d'agression pure. Il appartient à un organisme in-

ternational puissant de prévenir ce dernier danger. Pour réussir dans ce rôle le conseil de sécurité doit avoir liberté d'action contre tout agresseur possible.

Le droit de veto que la Russie réclame et que l'Angleterre et les Etats-Unis semblent prêts à accepter menace le fonctionnement d'un tel organisme. En vertu de ce veto, toute grande puissance peut paralyser le conseil de sécurité au cas où ce conseil déciderait de prendre des mesures contre une des grandes puissances. Dans ce cas, seules les petites nations seraient impuissantes à empêcher le conseil de sécurité de prendre des mesures efficaces contre elles.

Naissances

M. et Mme Anatole McKinnon (Bernadette Gagnon) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 18 mars et baptisé le 19. Parrain, M. Jean-Paul McKinnon, frère de l'enfant; marraine, Mlle Madeleine Couillard, cousine de l'enfant. Porteuse, sa tante Mme Léon Couillard.

M. et Mme Amédée Tremblay font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Jean-Marcel. Parrain et marraine, M. et Mme Elzéar Tremblay, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Aline Tremblay.

M. et Mme Alphonse Beaulieu (Berthe Marceau) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 31 mars et baptisé le 1er avril sous les prénoms de Joseph-Jacques-Richard. Parrain et marraine, M. et Mme Isidore Lepage.

SEMAINE FAMILIALE A RIMOUSKI

Dimanche soir, 15 avril, au Séminaire de Rimouski, Son Exc. Mgr Georges Courchesne inaugurerait la Semaine Familiale, dont le programme vient d'être arrêté. Le premier conférencier, M. l'abbé Irénée Lussier, directeur de l'Institut Familial de Montréal, traitera des problèmes de l'éducation et de l'orientation de l'enfance.

Au cours de la semaine, Mme Albert Lévesque, conférencière de l'Institut Familial, prononcera une causerie, de même que M. Georges Mordrais, professeur à l'Université Laval de Québec.

Cette initiative est due aux divers cercles locaux, tels le Cercle des Femmes de l'Institut Notre-Dame, la Chambre de Commerce des Jeunes, le club Professional de l'Ecole d'Arts et Métiers de Rimouski, la Société St-Jean-Baptiste et le Cercle Pédagogique.

Incendie

Des dommages pour quelques centaines de dollars ont été causés, lundi, à l'Ecole d'Arts et Métiers de Rimouski, par le feu qui se déclara aux abords d'une bibliothèque.

Prochain mariage

Le 11 avril, en l'église de Rimouski-Est, sera béni le mariage de Mlle Gemma Gasse, fille de Mme Ve Arthur Gasse, avec M. Paul Goulet, fils de M. et Mme Wellie Goulet, tous de Rimouski-Est.

Mariage

Lundi, 2 avril, à la cathédrale de Rimouski, M. Alex. Sirois a épousé Mlle Fabienne Goulet, de Rimouski, ci-devant de Ste-Annes-Monts.

Rapide Economique Délicieux

Pâté renversé au boeuf

1 1/2 tasse farine
1 c. à thé sel
1 c. à thé sel celeri
1/2 c. à thé poivre blanc
5 c. à soupe shortening
3 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"

1/2 tasse lait ou moitié
1/2 tasse oignons tranchés
1 boîte soupe tomates condensée
1 lb. boeuf cru haché

Tamisez ensemble farine, poudre à pâte, 1/2 c. à thé sel, sel de celeri et poivre blanc; ajoutez 3 c. à soupe shortening; incorporez avec fourchette. Ajoutez lait et brassez. Pâtes foudre reste du shortening dans poêle de 9"; cuisez oignons jusqu'à tendreté. Ajoutez soupe aux tomates, reste de sel et viande hachée; portez au point d'ébullition. Étendez mélange de poudre à pâte sur mélange de viande et cuisez à four chaud (475°F.) 20 minutes. Renversez sur granddessiette. 8 portions.

FABRICATION CANADIENNE

MAINTENANT, UNE HUILE PRODUITE PAR 'ALLIAGE'... garde les moteurs plus propres!

Ce printemps, passez à l'huile à MOTEUR PEERLESS B-A la nouvelle huile sensationnelle

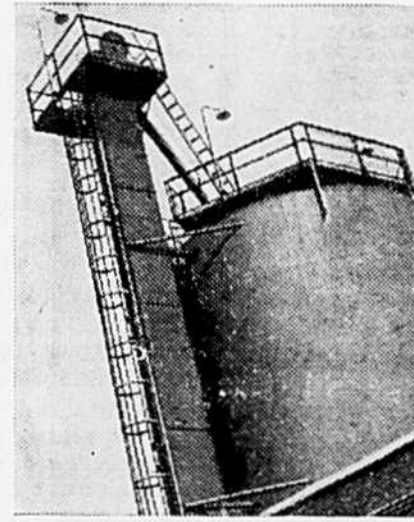
Cette année, ne tardez pas! Faites vite changer l'huile, avant que l'huile usagée et sale qui se trouve dans votre auto ne cause des ennuis sérieux! Et, quand vous faites ce changement, adoptez la Peerless, la nouvelle huile B-A, de fabrication canadienne, une huile obtenue par un procédé à 5 étapes, une huile produite par "alliage", qui n'encrassera pas le moteur de votre auto... et qui aidera à réduire les frais de réparations!

CETTE ANNÉE SERA UNE ANNÉE CRITIQUE

Il est particulièrement important, quand nous conduisons des autos dont le service a déjà dépassé de beaucoup la normale, d'apporter autant de soins que possible au moteur. Ce n'est qu'en faisant ceci que nous pouvons espérer conduire toute la saison sans ennui. C'est pourquoi il est si important de savoir comment l'huile à Moteur Peerless fait un meilleur travail.

Voici la raison en quelques mots: D'huiles brutes sélectionnées la B-A élimine tout excepté les fractionnements lubrifiants les plus purs et les "plus huileux". Puis, par un procédé spécial, fait subir un "alliage" à la Peerless pour la protéger contre la décomposition sous l'effet de la chaleur et de la pression qui se produisent dans le moteur de votre auto! Passez maintenant à l'huile à Moteur Peerless B-A!

VOUS POUVEZ ACHETER EN TOUTE CONFIANCE À LA GRANDE ENSEIGNE B-A



DISTILLATION à vide élevée... Procédé "Furtural". Solution M. E. K. ... Argille Catalytique (la vignette ci-dessus montre une partie de cette usine) — ce sont là des étapes importantes du fameux procédé Clarkson à 5 étapes qui produit l'huile de graissage la plus pure et la plus efficace qui soit. Puis vient la Sème-étape — l'étape unique — qui fait subir un "alliage" à l'huile pour la protéger contre l'oxydation, tout comme le fer subit un alliage pour être protégé contre la rouille et donner l'acier inoxydable. Cette étape signifie que l'huile à Moteur Peerless tiendra le coup plus longtemps, gardera les moteurs plus propres, diminuera les frais de réparations et fera durer l'auto plus longtemps!



POUR UN MEILLEUR SERVICE et de meilleurs produits — produits comme la Peerless, "produite par Alliage" — allez maintenant chez votre Vendeur British American Oil.

THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED
FAITES CHANGER VOTRE HUILE POUR DE LA PEERLESS ICI:
JEAN MATTE
Vendeur des Produits B. A.
106, rue St-Germain, tel. 253
Rimouski, P. Q.

AVIS
aux
ACHETEURS et VENDEURS
DE FOIN
dans l'Est du Canada

Afin de faciliter la distribution du foin, on demande à toutes les personnes qui sont intéressées dans l'achat ou la vente d'approvisionnements de communiquer immédiatement avec

G.-S. BROOKS, Directeur,
Administrateur des aliments du bétail,
Édifice Aldred,
Ouest, rue Notre-Dame,
Montréal

Les cultivateurs ou les demi-grossistes doivent indiquer la quantité totale, en tonnes, qu'ils possèdent. Les personnes qui désirent acheter doivent indiquer la quantité dont ils ont besoin jusqu'à ce que les pâturages soient prêts.

Remarque: Les prix plafond du foin furent établis par une ordonnance de la Commission émise en janvier 1945.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE



VOUS CONDUIREZ avec plus de tranquillité d'esprit, si vous adoptez maintenant l'huile à Moteur Peerless. L'huile qui est produite par "alliage" pour garder les moteurs propres, et les faire rouler plus longtemps moyennant moins de frais de réparations!



C'EST MAINTENANT le moment de changer la vieille huile usagée d'hiver pour de l'huile à Moteur Peerless B-A. Tout retard pourrait être désastreux! Conduisez demain à la grande enseigne B-A! Demandez de la Peerless.

Potins d'Italie

(par le capitaine Yvon Beaulieu des Relations extérieures de l'Armée)

AVEC LES CANADIENS EN ITALIE, mars 1945 (retardé). — « And St. David » — Tel est le souhait laconique et traditionnel, brèves et salues, qu'échangent chaque année depuis deux décades les frères d'armes du Royal Welsh Fusiliers et du Royal Vingt-Deuxième Régiment. Selon la coutume, les officiers et les sous-officiers du Vingt-Deux ont célébré la fête du patron de Galles, le 1er mars, par des banquets, des santés et des chansons.

Le colonel triffurien a invité à son mess le brigadier Paul Bernatchez, D.S.O., Chevalier de la Légion d'Honneur, de Québec, ex-commandant du bataillon canadien-français, et d'autres chefs militaires en Italie. A sa table étaient réunis les majors Gilles Turcot (Québec), Edgar Doiron (Matapédia), Pierre Potvin (Québec), M.-C. Frémont Trudeau (Ottawa), D.S.O., Gaston Poulin (Québec), les capitaines Yvan Dubé (Rimouski), Philip Goldstein (Prince Albert, Sask.), Jean-Baptiste Rousseau (Edmundston, N. B.), Guy Laframboise (Montréal), Jean Laliberté (Québec), Lionel Charlebois (Timmins, Ont.), Maurice Trudeau (Ottawa), Guillaume Fortin (Ottawa), André Lévesque (Montréal), Côme Simard (Québec), André Langlais (Québec), Roger Desrivières (Québec), Louis Denisot (St-Basile), André Dubé (Matapédia), Sam Belzile (Lachine), François Marcotte (St-Georges, Beauce), Alphonse Tessier (Roberval), Henri Proulx (Nicolet), et les lieutenants Paul-Aimé Tremblay (Montréal), Marcel Richard (Québec), Frederick Lane (Grand-Mère), Lucien Turcotte (Québec), Gabriel Beaudry (Montréal), Roger Piché (Montréal), Léo Pinel (Cabano), Denis Dion (Montmorency), Ernest Lacroix (Montréal), Édouard Lallamme (Lauzon), Roger Caron (Québec), Fernand Couturier (Montréal), Joseph Poitras (Amos), Albert Grondin (Hull), Camille Major (Ottawa), Gérard Lepage (Montréal), Léo Jobin (Montréal), Maurice-Paul Ménard (Montréal), Patrick O'Neil (Québec), et le Surintendant Maurice Singfield (Granby), des Chevaliers de Colomb.

« The Tablet », journal polonais de Londres, écrivait le 10 mars : « Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

L'épargne sur le salaire

L'épargne sur le salaire appliquée depuis trois ans à l'achat des obligations de la Victoire a fait plus pour augmenter la richesse collective des familles d'employés et d'ouvriers que les meilleurs discours et exhortations répandus dans ces mêmes milieux depuis cinquante ans. C'est ce qui ressort d'une enquête faite chez les chefs d'industrie et, d'une manière générale, chez les patrons qui assurent un gain-pain à des familles.

Cette constatation est rapportée quotidiennement aux membres du comité d'organisation qui ont commencé à préparer le huitième emprunt dans les industries de la ville et de la région, nous a déclaré hier un représentant du Comité National des Finances de Guerre.

De plus, l'expérience démontre que la plus grande partie des bons de la Victoire payés à même des retenues sur le salaire est conservée en portefeuille en prévision de l'après-guerre. Les articles de ménage qui normalement absorbent les épargnes des familles sont rares. On ne manufacture pas de nouvelles voitures, de nouvelles laveuses mécaniques, de nouveaux radios, de nouvelles machines frigorifiques, et avec un gros bon sens employés et ouvriers préfèrent économiser maintenant leur argent afin de l'utiliser plus tard.

Veut-on savoir ce que signifie cette politique sage pour le succès des emprunts nationaux? L'automne dernier, par exemple, 31,795 employés et ouvriers de la ville de Québec ont acheté pour \$3,479,400 d'obligations du septième emprunt de la Victoire. Cela représente 20 pour cent du montant total de \$17,375,450 souscrit dans la ville pendant la campagne par 40,576 personnes. Les chiffres sont également éloquentes en ce qui concerne la région de l'est de la province. 78,230 employés et ouvriers ont acheté pour \$8,440,100 de bons du septième emprunt, soit 21 pour cent du montant global de \$39,350,400 souscrit par 109,874 personnes durant la campagne.

Le travail d'organisation du huitième emprunt dans les industries est déjà très avancé en ce

HOMMAGE A LA MEMOIRE DU MAJOR-ABBE DALCOURT

par le lieutenant Jean-Charles Daoust des Relations extérieures de l'Armée

LONDRES, mars 1945 — (retardé) — La mort héroïque du major-abbé Josaphat Dalcourt, du diocèse de Trois-Rivières, le bien-aimé « Padre » du Régiment de la Chaudière, cause un deuil général chez nos combattants canadiens. Les pertes se multiplient sur le front de l'ouest, mais aucune n'a créé un vide comme celle de cet aumônier sans peur et sans reproche.

Plusieurs de nos prêtres-soldats ont été blessés à date, notamment le major-père Labossière, franciscain, en action avec le Royal 22e Régiment à Ortonna, et le capitaine-abbé Pierre Garneau, 26 ans, de Québec, en Normandie.

CE QUE DECLARE LE « PADRE » HUARD, SON SUCCESSEUR

Le capitaine-abbé Wilfrid Huard, prédécesseur du major Dalcourt chez les « Chaudrons », nous déclarait :

« Encore une tombe qui se ferme sur la mort. En effet, face au devoir, l'aumônier Dalcourt vient de tomber au champ d'honneur. C'est une perte lourde et cruelle pour le Corps des aumôniers catholiques canadiens. Nous le connaissons tous, tant son activité était universelle, sa jovialité exubérante, son esprit apostolique communicatif.

« L'aumônier Dalcourt était en service actif outre-mer depuis près de quatre ans. Après avoir exercé son ministère dans des unités de renfort il avait accepté, le 25 novembre, la charge d'aumônier du fameux Régiment de la Chaudière. Il avait refusé de prendre un congé bien mérité pour monter à l'assaut avec ses ouailles. Dieu l'attendait là.

« L'aumônier Dalcourt est mort, mais ses oeuvres vivent parmi nous. Il est allé rejoindre ceux-là même qu'il avait préparés pour l'entrevue éternelle. Avec eux, il bénira notre travail, nos efforts. Dans la mort, il est encore parmi nous.

« Nous nous inclinons devant la divine Providence. Ce deuil sera pour nous un stimulant. A tous ses parents, à tous ses amis qui admirait son courage et son abnégation, nous offrons nos plus vives sympathies.

Le capitaine-abbé Honoré Signori, autrefois de la paroisse du Sacré-Coeur de Montréal, et maintenant aumônier d'un vaste hôpital canadien en Angleterre, me disait pour sa part : « Anciens professeurs et anciens confrères au collège de l'Assomption aimaient et admiraient l'abbé Dalcourt. Il avait l'étoffe d'un missionnaire. Au temps des Croisades, il aurait été au premier rang. Je me contenterai de citer en exemple son dernier Noël ici-bas. Après avoir chanté sa messe de minuit et distribué 160 communions, le major Dalcourt, au mépris de sa vie, alla de tranchée en tranchée jusqu'à 10 heures du matin, donner à communier à plus de 500 de ses gars de la Chaudière. Je fus trois ans son professeur à l'Assomption. Chez ses anciens compagnons de collège, sa perte sera vivement ressentie surtout par les aumôniers suivants : les capitaines Georges-Etienne Lacasse, Romuald Beuparlant, Ovide Bélanger et Raymond. »

« Vos renvois d'eau sont bloqués? Inutile de vous alarmer car la Lessive Gillett a tôt fait de les dégraisser, dégraisser et faciliter toutes sortes de nettoyage! BROCHURE GRATUITE! Ecrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont., pour obtenir un exemplaire de la brochure Gillett expliquant comment la Gillett dégraisse les renvois d'eau, détruit le contenu des cabinets extérieurs, nettoie, stérilise, fait du savon et aide de multiples autres façons. Fabrication canadienne

« A noter que l'augmentation constante enregistrée dans les épargnes déposées dans les banques canadiennes, en dépit des emprunts nationaux, est peut-être plus sensible encore dans les succursales des banques qui desservent des quartiers industriels. C'est là d'ailleurs l'une des nombreuses raisons de la confiance des organisateurs dans le succès de la prochaine campagne du huitième emprunt dans la classe des ouvriers et des employés (Communiqué)

« De plus, l'expérience démontre que la plus grande partie des bons de la Victoire payés à même des retenues sur le salaire est conservée en portefeuille en prévision de l'après-guerre. Les articles de ménage qui normalement absorbent les épargnes des familles sont rares. On ne manufacture pas de nouvelles voitures, de nouvelles laveuses mécaniques, de nouveaux radios, de nouvelles machines frigorifiques, et avec un gros bon sens employés et ouvriers préfèrent économiser maintenant leur argent afin de l'utiliser plus tard.

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

Aurons-nous une troisième guerre?

Monsieur le rédacteur,

On s'accorde pour dire que le conflit actuel est la plus grande catastrophe de tous les temps et que l'humanité, bouleversée de fond en comble, n'a jamais, au cours de son histoire, accumulé autant de ruines morales, humaines et matérielles. Et l'on s'accorde également pour dire que notre civilisation déjà fort ébranlée ne pourrait résister aux coups d'un autre conflit mondial, conflit qui serait plus dévastateur encore que celui avec lequel nous sommes aux prises aujourd'hui. Car nous pouvons être sûrs qu'advenant une autre guerre mondiale, personne ne pourrait échapper aux horreurs du cataclysme, pas même nous au Canada.

« Forts de cette conviction, nous nous demandons naturellement de quelle manière il serait possible d'éviter un autre conflit. Ce serait une erreur de croire que cette préoccupation devrait relever exclusivement des hommes politiques. Sans doute, les hommes politiques, se faisant les interprètes des nations qu'ils représentent, ont déjà commencé à prendre des initiatives destinées à prévenir une autre guerre mondiale et signeront un jour des accords et des traités à cet effet. Mais quelles en seront la valeur, la portée et la durée si la masse des populations de ces pays est ignorée, ou si elle se tient à l'écart de ces ententes internationales? Car la paix mondiale n'est pas le fait seulement d'un petit groupe d'hommes : il faut que les nations elles-mêmes y participent. Il faut que leur population, que toutes les couches de la société, s'éveillent à l'importance de ces ententes internationales pour que justement les hommes qui les rédigeront sentent qu'ils représentent plus qu'une faction, une caste, du peuple. Il faut surtout qu'on tienne compte du désir de paix que partagent les individus, dans la masse du peuple, à quelque nation qu'ils appartiennent. Car ce désir de vivre en paix, de conduire une petite existence paisible, à l'abri du

« Nous nous inclinons devant la divine Providence. Ce deuil sera pour nous un stimulant. A tous ses parents, à tous ses amis qui admirait son courage et son abnégation, nous offrons nos plus vives sympathies.

« L'aumônier Dalcourt était en service actif outre-mer depuis près de quatre ans. Après avoir exercé son ministère dans des unités de renfort il avait accepté, le 25 novembre, la charge d'aumônier du fameux Régiment de la Chaudière. Il avait refusé de prendre un congé bien mérité pour monter à l'assaut avec ses ouailles. Dieu l'attendait là.

« L'aumônier Dalcourt est mort, mais ses oeuvres vivent parmi nous. Il est allé rejoindre ceux-là même qu'il avait préparés pour l'entrevue éternelle. Avec eux, il bénira notre travail, nos efforts. Dans la mort, il est encore parmi nous.

« Nous nous inclinons devant la divine Providence. Ce deuil sera pour nous un stimulant. A tous ses parents, à tous ses amis qui admirait son courage et son abnégation, nous offrons nos plus vives sympathies.

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

« Un gouvernement est en train d'être choisi pour la Pologne par trois hommes, dont aucun n'est Polonais et dont aucun n'a déclaré son intention, il y a un peu plus de 5 ans, de détruire la Pologne à jamais ».

M. Em. D'Anjou explique son opposition à la conférence de San Francisco

(Texte du discours prononcé à la Chambre des Communes par le député de Rimouski le 22 mars 1945)

Monsieur l'Orateur, le sort en est jeté. Une autre conférence des Nations Unies aura lieu à San-Francisco au cours du mois d'avril prochain.

A mon sens, des conférences de ce genre, nous en avons eu déjà trop si nous considérons les piètres résultats qu'elles ont donnés. La conférence de Crimée, pour ne mentionner que celle-là, a produit des résultats déplorables à plus d'un point de vue.

Pourtant, on nous corne aux oreilles depuis le mois de septembre 1933 en affirmant avec force que c'est pour la pauvre Pologne que nous avons déclaré la guerre à l'Allemagne hitlérienne.

Où, monsieur l'Orateur, il paraît que nous sommes en guerre parce que le chancelier Hitler a violé le territoire polonais. La guerre n'est pas encore terminée et cependant, les délégués des Nations Unies réunis à la conférence de Crimée ont autorisé le communisme Joseph Staline à dépecer la Pologne au bénéfice de la Russie soviétique. Il y a là pour moi un motif des plus sérieux de ne pas voir d'un bon œil la convocation de la conférence de San-Francisco. Je vois dans cette conférence un grand danger: c'est que les délégués du Canada se laissent faire violence et consentent encore une fois à ce que l'on nous mette la corde au cou.

Quand l'empereur Haïlé Sélassié, d'Éthiopie, pays membre de la Société des Nations, suppliait cette Société d'intervenir alors que l'Italie l'attaquait brutalement, est-ce que cette Société a levé un doigt en réponse à ses supplications? Non, monsieur l'Orateur. Voilà le rôle décevant joué par cette trop fameuse Société des Nations. C'est pourquoi la future société des nations qu'organiserait sûrement la conférence de San-Francisco ne me dit rien qui vaille; comme la défunte Société au même nom, elle sera inévitablement un immense fiasco.

A l'appui de mes prétentions je mentionnerai une motion présentée par l'honorable député de Québec-Sud, mon excellent ami l'ancien ministre de la Défense pour l'Air (M. Power), au cours de la session de 1923, (débat de la Chambre des communes, session de mars 1923, volume 2, page 1521):

M. Power propose une résolution ainsi conçue: Que le Dominion du Canada donne avis de son intention de se retirer de la Société des Nations, et prenne incessamment des mesures pour se conformer à l'article 1 du pacte de la Société des Nations, en se libérant promptement de toute obligation qu'il aura pu accepter de ce chef.

Je me rappelle qu'à la demande de M. Power, j'avais alors consenti à appuyer cette résolution, que personne d'autre ne voulait appuyer. Je me demande par quelle influence occulte on a réussi plus tard à lui faire retirer cette résolution. M. Power, appuyé par moi-même proposa immédiatement une autre résolution ainsi conçue:

La Chambre est d'avis qu'il est à propos de déclarer que, sauf dans le cas d'une invasion réelle, le Canada ne s'engagera à participer à aucune guerre sans le consentement du Parlement.

Voici le discours que j'ai prononcé à l'appui de cette résolution:

Monsieur l'Orateur, comme l'heure est avancée et comme mon honorable ami le député de Québec-Sud (M. Power) a si bien élayé sa résolution, je me contenterai d'ajouter quelques mots à l'appui de cette très importante proposition; je parlerai toutefois assez longuement pour faire connaître clairement ma manière de voir sur la question de notre participation aux guerres impériales. Je suis heureux de secondar la résolution du député de Québec-Sud et je le félicite sincèrement d'avoir soulevé ce débat et donné l'occasion aux députés d'exprimer leur opinion sur un sujet d'un intérêt aussi vital

pour le Canada. Il mérite certainement pour cela la reconnaissance de tous les gens bien pensants du pays.

Les militaristes et les impérialistes qui siègent en cette Chambre, pas plus que les généraux de parade et de salon, ne peuvent sérieusement suspecter les motifs de mon honorable ami. Ils n'en ont pas le droit car il est l'un des glorieux blessés de la Grande Guerre. C'est parce qu'il en a connu les horreurs qu'il ne veut plus de la guerre, et c'est parce qu'il les a connues qu'il ne veut pas que le pays soit entraîné dans de nouveaux conflits sans le consentement du peuple, représenté par ses députés au parlement de la nation.

En 1914, le gouvernement Borden décidait de lancer le Canada dans la plus terrible guerre dont l'histoire fasse mention. Il était prêt à ruiner le pays en donnant jusqu'au dernier homme et au dernier dollar pour sauver l'Empire, et cela sans avoir préalablement consulté le Parlement canadien. Cette décision n'était pas digne d'un gouvernement responsable au peuple et cette manière d'agir n'était pas vraiment démocratique. C'est cette façon arbitraire et despotique de décider des destinées du Canada en se jouant des droits du peuple canadien que nous voulons faire disparaître, en demandant à cette Chambre d'adopter la résolution si courageusement et si éloquemment présentée par mon honorable ami.

Au cours du mois d'août 1914, le peuple de ce pays apprenait un bon matin, avec stupéfaction, que le gouvernement du Canada avait cédé aux autorités impériales qu'il était prêt à conduire le pays à la plus désastreuse banqueroute pour le salut de l'Empire. De quel droit le gouvernement de l'époque engageait-il le Canada à une participation sans limite à cette guerre? Au nom de quelle autorité voulait-il faire couler en abondance le sang de milliers de Canadiens dans les plaines des Flandres et vider les coffres de l'Etat pour empêcher l'Empire de sombrer? C'est au nom d'une fausse conception de la liberté que le gouvernement qui dirigeait les destinées du Canada en 1914 offrait, sans aucune réflexion, de jeter toutes les forces vives du pays sur les champs de bataille de la vieille Europe, au profit de l'Angleterre. Et ce n'est que lorsque tout fut bécé que le gouvernement convoqua le parlement pour lui demander non pas de décider si, oui ou non, nous devrions participer à la guerre, mais pour lui demander plutôt de ratifier sa conduite après avoir pris sur lui de décider ce qui appartenait au parlement seul de décider.

Puisque c'est le peuple qui donne son sang et son argent au dieu de la guerre, il est donc juste que ce soit ce même peuple qui décide s'il doit ou non prendre part aux guerres de l'Empire ou à toute autre guerre en dehors du territoire canadien, sauf comme le veut la résolution présentée à l'étude: dans le cas d'une invasion réelle du Canada.

Le peuple canadien a été heureux d'entendre répéter plusieurs fois par le chef du gouvernement actuel que le parlement seul décidera à l'avenir si, oui ou non, nous devons participer aux guerres étrangères, ou guerres de l'Empire, si l'on aime mieux. Le Canada tout entier a applaudi sincèrement le noble et patriotique geste de notre premier ministre quand, au cours de l'imbroglie turc, il répondit fièrement au gouvernement anglais, qui lui demandait d'envoyer des contingents en Turquie: « Le Parlement du Canada est le seul juge en la matière et seul il décidera de notre participation ou de notre non-participation aux guerres étrangères, en Turquie ou ailleurs ». L'Europe est actuellement sur un volcan. La France, qui a eu le plus à souffrir de la dernière guerre, a dû, pour obtenir le paiement de ses réparations, envahir le territoire allemand. La Société des Nations est une immense farce et le plus vite nous en sortirons, le mieux ce sera pour le Canada. Par conséquent, il est de la plus haute importance que le peuple canadien prenne en main ses propres destinées et ait le dernier mot à dire, par ses représentations au parlement, quand il sera question de nouveau d'engager le Canada à participer aux guerres impériales. Le peuple a donc le devoir de se choisir des députés dont les opinions soient bien connues sur la question de participation et qui seront favorables à la consultation préalable du parlement avant d'engager le Canada dans de nouvelles guerres au point exclusif de la couronne britannique.

D'ailleurs, monsieur l'Orateur, je suis d'avis, — comme mon honorable ami le député de Charlevoix-Saguenay (M. Dorton) — que nos délégués à San-Francisco n'auront aucun mandat pour parler au nom du peuple canadien. En effet, après le 17 avril prochain, le Parlement canadien n'existera plus et, par conséquent, ces messieurs auront cessé d'être membres du Parlement.

Cette conférence nous entraîne-

Matane

Comptoir d'artisanat. — Le gouvernement provincial a accordé au Syndicat d'Initiative de la Gaspésie un octroi pour favoriser l'ouverture d'un comptoir d'artisanat à Matane, sous peu.

Au surplus, dès l'ouverture de la saison touristique, un bureau d'information sera également ouvert grâce au Syndicat d'Initiative.

Saisie. — La Gendarmerie Royale a effectué, ces jours derniers, à Matane, la saisie d'un alambic de 25 gallons par jour. Un individu a été traduit en cour à Matane en rapport avec cette affaire.

Baie-Comeau

Fête au lac Euclide. — Les quarante-cinq employés de la compagnie Québec North Shore, au lac Euclide, fêteront lundi soir leur victoire. Ils étaient les hôtes de M. H.-A. Sewell, chef du département du bois et maire de Baie-Comeau, qui leur offrait un repas spécial et une soirée de bingo. Ces faveurs leur furent accordées en récompense de leur générosité en faveur de la Croix-Rouge. Les employés de Lac Euclide sont, en effet, ceux de tous les camps de la compagnie qui ont obtenu la plus forte moyenne au cours de la souscription soit \$6.55 par souscripteur. Les employés du camp Josephat Brisson sont arrivés en deuxième position et ceux du camp Isidore Viens, en troisième position. Le total de souscriptions à la Croix-Rouge, dans les camps de la compagnie Québec North Shore s'élève à \$3,805 sur un objectif de \$1,700, soit 224 pour cent. L'organisateur de la campagne était M. Adrien Guy.

Ste-Anne-des-Monts

A la Caisse Populaire. — Ces jours derniers, en la salle du Palais de Justice, la Caisse populaire de Ste-Anne des Monts a fait connaître le bilan de ses opérations durant une période de neuf mois et demi. Les placements faits à cette caisse ont atteint la jolie somme de \$85,000. Les prêts consentis aux sociétaires pendant la même période s'élèvent à \$50,000, sur hypothèques et \$21,000, sur billets. M. l'abbé Joseph Chénard, curé, qui a présidé l'assemblée en l'absence de M. J.-M. Keable a loué le but que poursuit la caisse. Il a invité les paroissiens à contribuer le plus possible à son succès. L'assemblée a ensuite considéré la possibilité de faire un prêt aux syndics, ce qui permettrait de solder la balance de la dette de l'église en retenant dans la paroisse un montant annuel d'intérêt assez considérable.

Pointe-au-Père

Le moulin à farine, qui dut fermer ses portes pendant quelque temps, à cause des inondations produites par la crue des eaux, a maintenant repris ses activités.

St-Damase

La collecte de Pâques, au profit des œuvres paroissiales, a rapporté \$1035.00.

Il n'y a sûrement dans une guerre nouvelle et nos soldats, nos aviateurs et nos marins seront une fois de plus appelés à se battre dans toutes les parties du monde. Dès 1923, je me suis prononcé contre notre participation aux guerres de l'Empire et, Dieu merci, je n'ai pas changé d'opinion depuis.

St-André-de-Restigouche

Soirée. — Le jour de Pâques, avaient lieu une soirée récréative à la salle paroissiale Jacques Cartier au profit de l'église. Les recettes furent de \$475.00. Cordial merci à M. le curé Alp. St-Pierre et à tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée, et félicitations aux artistes qui ont rempli leur rôle avec précision.

Notes locales. — M. Sylvio Dufour est revenu de Causapsacal à l'occasion de Pâques.

M. et Mme Maurice Langlois sont allés à Amqui en fin de semaine.

M. et Mme Armand Gallant et Mlle Georgette LeBlanc sont en visite chez M. Francis LeBlanc.

MM. Georges Couturier, Fernand et Paul-Emile Couturier, Albert Dufour et André Dufour sont de retour de Robinsonville.

MM. Albert et Alfred Cyr, M. et Mme Georges Cyr et Mlle Rita Deschênes sont de retour de Dawson.

Sucres. — Les sucres sont commencés, mais la sève coule peu par cette température plutôt malséante. Espérons que le beau soleil reviendra bientôt.

Cabano

Nos malades. — Mme P.-A. Gagné, épouse de M. Gagné, agent de la Metropolitan Life Insurance Co., est de retour de l'hôpital de Rivière-du-Loup, où elle a subi une grave opération. Nous lui offrons nos meilleurs vœux de rétablissement.

L'épouse du lieutenant Régis Bouchard, du Royal 22e Régiment, est dangereusement malade; après avoir été hospitalisée à l'hôpital de Rivière-du-Loup, elle a été transportée à l'hôpital du St-Sacrement à Québec. Nous lui souhaitons de recouvrer la santé.

M. Camille Pelletier, autrefois de Cabano et maintenant résident à Sherbrooke, a subi une très grave opération; nous sommes heureux d'apprendre par sa famille qu'il est en bonne voie de guérison; il était hospitalisé à l'Hôtel-Dieu à Québec. Il est le père de notre concitoyen M. Geo. Ephrem Pelletier, de la maison Ernest Pelletier & Cie, Industriels.

Retour d'outre-mer. — Le capitaine Camille Bérubé, du Royal 22e Régiment, parti depuis le début des hostilités, est en congé de repos chez son frère M. Jos.-P. Bérubé, contremaître à la Cie Fraser.

Le capitaine Gilbert Bouchard, C.A.R.C., fils de M. J.-Albert Bou-

Les Méchins

Décès. — Mme Thomas Fournier (Virginie Lajoie) est décédée en notre paroisse le 27 mars. Elle était âgée de 77 ans. Son service eut lieu le 2 avril. Elle laisse, outre son époux quatre fils et deux filles. Nos sympathies à la famille en deuil.

Divers. — M. et Mme Gérard Verrault (Simone Dubé) sont allés à Biencourt assister aux funérailles de M. Luc Dubé.

M. Lionel Ancil, de Ste-Angele, passe quelques jours chez M. Fortunat Corbin.

Le Dr et Mme Marcel Huot ont passé la fête de Pâques chez leurs parents de Ste-Anne-des-Monts.

M. Gérard St-Gelais est à l'Hôtel-Dieu de Québec pour fracture à un pied.

Rivière-au-Renard

Au congrès de l'Association des Pêcheurs Unis tenu à Rivière-au-Renard, la semaine dernière, M. Roméo Coulombe a été élu président; M. Adélar Dubé, de Grande-Rivière, vice-président; M. Alex. Boudreau, de Ste-Anne de la Pocatière, secrétaire général.

Ste-Paula

Un nouveau conseil de l'U.C.C. vient d'être formé, ayant comme numéroté M. le curé Oscar Bérubé, comme président M. Jean-Luc Damours; vice-président, M. Jean-Bte Charest; secrétaire, M. Antonio Jean; Directeurs: MM. Adélar St-Pierre, F.-X. Dumont, Josué Lepage, Raoul Lafrence et Ernest Chouinard.

Blessé

Le soldat Mathias Synette, de Gaspé,

chard, négociant, parti pour outremer il y a 3 ans et demi, est de retour au Canada; il a fait les campagnes de Sicile et d'Italie. Il sera ici, à Cabano, le 2 avril.

Pâques. — La chorale de Saint Mathias de Cabano, sous l'habileté direction du Révérend Frère Adolphe, de la congrégation des Frères du Sacré-Coeur, a exécuté une magnifique Messe en parties pour la solennité d'une de nos plus belles messes de l'année. L'orgue était tenu par M. J.-Antoine Pelletier. Maître de chapelle, organiste et exécutants, méritent nos sincères félicitations.

Officiant à l'autel M. le curé J.-Ph. Cyr. Le sermon de circonstance, très éloquent, a été prononcé par M. le vicaire P. Doucet.

Saveur Délicieuse THÉ ET CAFÉ "SALADA"

CARTES PROFESSIONNELLES Georges MASSON Comptable agréé Chartered Accountant 149, St-Germain, Rimouski

GAGNON & GAGNON AVOCATS Paul-Emile Gagnon, C. R. Gilles Gagnon Immeuble de la Cie de Poulvoir RIMOUSKI

CASGRAIN & TESSIER AVOCATS Perrault Casgrain, C. R. Maurice Tessier, LL. L. RIMOUSKI

ARTHUR GENDREAU, LL. L. AVOCAT IMMEUBLE BANQUE PROVINCIALE RIMOUSKI BUREAU AMQUI - HOTEL LANGIS Les 1er et 3ème samedis de chaque mois.

ALPHONSE GARON, C. R. AVOCAT RIMOUSKI Bureau à AMQUI (hôtel Gagnon) les 1er et 3ème samedis de chaque mois. Bureau à MATANE (hôtel Bernier) les 2ème et 4ème samedis de chaque mois.

ARTHUR ST-ONGE AVOCAT Edifice Lepage Rimouski C. P. 720 - Tél. 276 Bureau en fin de semaine à Amqui.

EUDORE COUTURE Licencié en droit NOTAIRE Bureaux: Immeuble GILBERT (Tél. 168) Domicile: Rue, St-Germain (Tél. 367) RIMOUSKI

GLEASON BELZILE NOTAIRE Cessionnaire du Grefte de L. de G. BELZILE (1895-1933) Edifice Banque Canadienne Nationale RIMOUSKI, P. Q.

LOUIS-LEO DOYON ARPENTUR-GEOMETRE INGENIEUR-FORESTIER CONSEIL Téléphone 324 - 240, Rue St-Germain RIMOUSKI

Dr J.-O. DRAPEAU MEDECIN-CHIRURGIEN DES HOPITAUX DE PARIS 124, rue St-Germain RIMOUSKI Téléphone 71 - Case postale 409

Dr OMER LECLERC, M. D. MEDECINE GENERALE ET OBSTETRIQUE SPECIALITE: Maladies des enfants. Avant-midi, consultations à l'Hôpital. Heures de Bureau: 2 à 4, l'après-midi. Soirée: 7 à 9 heures. 156, St-Germain. TEL. 631 - RIMOUSKI

Dr BENOIT DUMAS MEDECIN - VETERINAIRE 3, Rue Lepage - Tél. 589 RIMOUSKI

J.-A. GENDREAU, O. D. OPTOMETRISTE-OPTICIEN - SAINT-FABIEN BUREAUX: AMQUI - 2ème LUNDI DU MOIS, HOTEL LANGIS. MONT-JOLI - 1er LUNDI DU MOIS, HOTEL CHAMPLAIN. MATANE - 1er MARDI DU MOIS, HOTEL SIMARD. TROIS-PISTOLES - 1er JEUDI DU MOIS, de 9 h. à midi, HOTEL TROIS-PISTOLES.

QUAND VOUS ACHETEZ DES CIGARETTES, DITES SIMPLEMENT: "Un paquet d'Sweet, s'il vous plaît" CIGARETTES SWEET CAPORAL "La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

C'est bon d'être ici... Prenez un Coca-Cola... ou aidant un soldat à se sentir chez lui Quand un soldat est en permission, trois mots, Prenez un Coke, lui rappellent toute sa vie d'avant-guerre... les moments de la journée après l'école ou le travail, avec les copains et avec sa blonde. Le Coca-Cola glacé tient une place importante dans la vie canadienne. Il devrait avoir une place spéciale chez vous, dans votre glacière. Partout où les Canadiens vont, le Coca-Cola signifie la pause qui rafraîchit - est devenu un symbole de notre mode de vie bienveillant. Embouteilleur autorisé de Coca-Cola Royal Bottling Works Mont-Joli

Semaine d'éducation familiale

Semaine du 15 avril

Voir programme dans la page 2.

NOTES LOCALES

M. Adelbert Roy, imprésario de Québec, est de passage à Rimouski pour organiser un régal qui sera donné par M. Jean Dansereau, célèbre pianiste canadien, qui a été fort applaudi au cours des concerts qu'il a donnés récemment à Québec.

Dimanche dernier, un groupe de jeunes filles de Rimouski s'est réuni chez Mlle Andrée Ouellet pour un « Basket Party ».

M. et Mme Napoléon Gagnon étaient en visite chez Mme Alcide Gagnon, à St-Robert-Bellarmin, à l'occasion de Pâques.

M. Ernest Longchamp, de la R. C. O. C., de Montréal, est en visite chez Mme Achille Gagnon, de St-Robert-Bellarmin.

Le brigadier Antonin Theriault, de Québec, était de passage en notre ville cette semaine.

M. et Mme Jean-Marie Blanchet, de Québec, ont passé la fête de Pâques chez leur fils M. Marc Blanchet.

M. Richard Joly, étudiant en psychologie expérimentale, d'Ottawa, a passé ses vacances de Pâques chez ses parents M. et Mme F. Joly.

M. Achille Gagnon, R. C. O. C., est en visite chez sa mère Mme Achille Gagnon, de St-Robert-Bellarmin.

M. et Mme Maurice Laniel, de Québec, étaient en visite chez leurs parents en fin de semaine.

Mme Alfred Lavoie est partie pour Montréal où elle a rendu visite à ses deux jeunes filles Lucie et Rita, étudiantes au Collège Marquise-Bourgeois.

Mlle Patricia Dumont, propriétaire du Magasin Au Bon Gout Enr. est actuellement en voyage d'affaires à Montréal et Toronto.

Mlle Yolande Jessop est partie pour Québec, où elle continuera ses études classiques au couvent des Ursulines.

M. Louis Moreault, étudiant en psychologie de l'Université de Montréal, a passé les vacances de Pâques chez sa mère Mme L. J. Moreault.

M. et Mme H. Provencher, de Baie-Comeau, ont passé la fin de semaine en notre ville.

Mlle Antoinette Banville est en voyage à Montréal.

Mme R.-E. Asselin, accompagnée de son petit-fils Yvar Tronstad, est actuellement à Halifax, en visite chez ses filles Mme P.-H. Tronstad et Mlle Rolande Asselin.

Mlle Colette Gagnon, infirmière bénévole au service de la Croix-Rouge, a passé la fête de Pâques chez ses parents M. et Mme P.-E. Gagnon.

Me Derome Asselin est à Québec pour affaires professionnelles.

Mlle Suzanne Casgrain est en promenade à Montréal.

Mme Gérard Boucher, de Sayabec, est en visite en notre ville.

M. Antoine Gauthier est revenu de Montréal où il a passé la fête de Pâques.

M. Pierre-Emile Matte, de la R. C. A. F., à Scoudouc, a visité ses parents en fin de semaine.

Le soldat Sylvio Rioux, de l'armée canadienne à Prince-Rupert, est en congé chez ses parents M. et Mme Emile Rioux.

Le Rév. Père Lelièvre, de Québec, est en ville et prêchera, ce soir, à la cathédrale, l'Heure d'adoration du 1er Vendredi du mois.

M. et Mme Charles-Auguste Lepage, dont le mariage a été célébré à la cathédrale, mercredi, sont partis en voyage de noces.

Croix-Rouge

Plusieurs rapports viennent d'être communiqués relativement à la dernière campagne de la Croix-Rouge dans Rimouski : Pointe-au-Père, \$95.80; Ste-Luce, \$8.90; St-Anaclet, \$94.50; Notre-Dame du Sacré-Coeur, \$75.00; Macpès, \$38.60.

Au théâtre Cartier

La Chambre de Commerce présentera, dimanche soir, au théâtre Cartier, sa deuxième séance gratuite de vues animées. Pour permettre à un plus vaste auditoire d'assister à cette soirée, deux représentations seront données : la 1ère à 7.30 heures et la deuxième à 9.45 heures.

Cour criminelle

Une session de la Cour du Banc du Roi, juridiction criminelle, s'est ouverte, mardi, au Palais de Justice de Rimouski, sous la présidence de l'hon. juge J.-O. Boulanger. Des 35 causes qu'il y avait sur le rôle, il y a un mois, 12 ont été retranchées, les accusés ayant demandé un procès expéditif. Des 23 causes qui restent, quinze sont du district judiciaire de Gaspé et elles ont été transférées au district de Rimouski en vertu d'un changement de venue. Les accusés dans ces causes sont tous de St-Joachim de Tourelle et devront répondre à des accusations diverses, soit de complot pour frauder, soit de faux prétexte.

La Cour criminelle qui siège au Palais de Justice depuis mardi, s'est ajournée hier soir, jeudi, au 10 avril, alors que la cause d'Honoré Harrison, de Ste-Félicité, accusé de voie de fait grave et vol avec violence, sera entendue.

Mercredi, Léopold Gagné, d'Amqui, accusé de recel de pneus, a été trouvé coupable par le jury. Jean-Bte Heppell, de Ste-Angele, a subi son procès jeudi.

E.-D. Laparé, de Montréal, dont la cause fut entendue lundi, devra subir un 2e procès, les jurés ne s'étant pas accordés sur le verdict à rendre.

La cour ayant ordonné, un autre procès immédiatement, l'accusé a été libéré sur-le-champ.

En Cour d'Assise

(Par notre chroniqueur spécial)

Mardi dernier, le 3 avril, s'ouvrait, au Palais de Justice de notre ville, une session de la Cour du Banc du Roi (juridiction criminelle) sous la présidence de l'honorable Oscar Boulanger, J.C.S.

Pour l'information de nombreux lecteurs qui n'ont pas eu l'occasion d'assister aux séances de cette Cour, nous ferons d'abord une revue succincte de la procédure usitée lors de l'ouverture d'un terme d'Assises criminelles. Ordinairement, il y a une session de Cour criminelle tous les ans dans chaque district; cependant, lorsqu'il n'y a pas beaucoup de causes qui doivent être instruites, les sessions sont plus espacées comme c'est précisément le cas dans notre district, puisqu'il n'y a pas eu de terme depuis mars 1943.

La première séance s'ouvre d'une façon assez imposante. Lors de la juge fait son entrée dans la salle d'audience, l'assistance devient muette et se lève. Le grand connétable, en l'occurrence M. Alfred Bélanger, prononce alors le traditionnel « Oyez, oyez, l'honorable Cour du Banc du Roi, de juridiction criminelle, est ouverte ». En principe, les accusés sont ensuite appelés; mais, ordinairement, ils ne le sont pas, attendu que plusieurs d'entre eux sont encore en liberté sous un cautionnement qu'ils avaient fourni à la suite de leur enquête préliminaire et ne se présentent que le jour qui a été antérieurement fixé pour subir leur procès.

À la suite de l'appel des accusés, le shérif, Me Charles D'Anjou, fait un rapport au tribunal de l'assignation des jurés. Les jurés sont ensuite appelés afin qu'il soit constaté qu'ils ont tous répondu à l'assignation. Ceux qui, alors, ont des raisons valables peuvent se faire exempter de rester à la disposition de la Cour pour la durée du terme ou pour un temps défini seulement. Les constables spéciaux sont ensuite assermentés de même que le sténographe; ce dernier prendra à la sténographie tous les témoignages qui seront rendus au cours des différentes causes ainsi que la charge du juge aux jurés à la fin de chaque cause. Ceux qui agissent comme constables spéciaux durant le présent terme sont MM. L.-O. Vallée, Marcellin Pineau, Albert Gagné, Albert Leclerc et Antoine Truchon. M. Yves Dionne, greffier de la Paix, agit comme sténographe.

Il est peut-être bon de faire remarquer qu'en notre pays, comme en Angleterre d'ailleurs, tout accusé et présumé innocent jusqu'à preuve du contraire; il en résulte que c'est à la Couronne à établir hors de tout doute qu'un accusé est coupable pour qu'il en résulte une condamnation contre lui. Pour l'accusé, ce mode de preuve est certainement plus avantageux que celui qui est employé en France où un accusé, s'il ne veut pas être condamné, doit démontrer qu'il est innocent du crime dont on l'accuse.

Nous en arrivons maintenant aux causes qui sont entendues. La première est celle de M. E.-L. Laparé, ci-devant de Bic et résidant maintenant à Montréal. M. Laparé est accusé d'avoir commis un vol d'une somme d'environ mille dollars. La Couronne est représentée par Me Gérard Simard, C. R., assisté de Me R.-E. Asselin, C. R. Le procureur de M. Laparé est Me Alphonse Garon, C. R.

Les douze jurés choisis sont MM. Enoch Morissette, de St-Donat; E. mile Massé, de Baie-des-Sables;

Albert St-Amant, de Ste-Flavie; Elzéar St-Laurent, de St-Anaclet; Louis-Philippe Thiberge, de Saint-Fabien; Noël-Aimé Thiberge, de St-Fabien; François Chasseur, de Ste-Luce; Alcide Dionne, de N.-D. du Sacré-Coeur; Emile Dionne, de Lucoville; Honorius Dionne, de N.-D. du Sacré-Coeur; Joseph-Aurèle Gagnon, de St-Octave de Méthis; Paul-Emile Gagnon, de Saint-Damase.

Lors de l'enquête préliminaire, en cette cause, M. Léopold D'Anjou avait été entendu comme témoin; comme il est à l'hôpital et qu'il ne peut être entendu de nouveau, le juge ordonne que son témoignage qui avait été pris à la sténographie, soit lu aux jurés par le greffier, Me J.-Bte Desjardins. M. D'Anjou, par son témoignage, a établi que l'accusé a installé chez lui des appareils « Auto Firestop » destinés à prévenir un incendie et à l'éteindre; qu'il a payé, pour cette installation, à M. Laparé, une somme d'au-delà de \$500.00. Le deuxième témoin de la Couronne est M. Jean Bonnelle, importateur, de Montréal. Il prétend que M. Laparé est son agent, qu'il prenait des commandes d'appareils chez différents clients, qu'il installait ces appareils et qu'après ces installations il en recouvrait le prix qu'il devait lui transmettre immédiatement après avoir retenu pour lui la part à laquelle il avait droit. M. Laparé aurait pris plusieurs commandes, en particulier celle de M. D'Anjou, pour une somme d'au-delà de mille dollars, mais n'a pas rendu compte des deniers reçus à M. Bonnelle. A l'appui de ses prétentions, M. Bonnelle produit une lettre de Laparé par laquelle ce dernier lui demandait un délai. L'enquête de la Couronne étant close, le procureur de la défense, Me Alphonse Garon, avec l'aide de l'accusé comme témoin, tente d'établir que celui-ci n'est pas un agent de M. Bonnelle, mais un acheteur qui revend; que l'accusé a fait parvenir un billet à M. Bonnelle, mais que ce dernier a refusé. L'enquête étant close de part et d'autre, enquête conduite d'une façon brillante par les procureurs des parties, les dits procureurs s'adressent aux jurés et tentent chacun d'établir la véracité des faits qui leur ont été racontés par les témoins. Le juge fait ensuite sa charge aux jurés et leur dit en substance qu'ils doivent trouver l'accusé coupable s'il leur apparaît qu'il était agent de M. Bonnelle et qu'ils doivent l'acquitter s'ils sont d'opinion que l'accusé achetait les appareils « Auto Firestop » et les revendait. Les jurés se retirent alors pour délibérer et reviennent environ une heure plus tard. A la question qui leur est posée par le greffier à savoir s'ils sont d'accord sur une décision à rendre ils répondent, par la bouche de l'un d'entre eux qu'ils ont choisi comme leur président, qu'ils ne s'accordent pas sur un verdict à rendre. Le juge ordonne alors qu'un autre procès soit instruit dès le lendemain.

Le lendemain, mercredi, le 4 avril, le second procès de Laparé est instruit. Les jurés choisis sont: MM. Henri Banville, Rimouski; Joseph Barrette, Rimouski; Auguste Lévesque, St-Moise; Albert Voyer, St-Valérie; Damase Ruest, Baie-des-Sables; Jacob Lavoie, Saint-Narcisse; Arthur Normand, Ste-Angele de Mérici; François Isabelle, Bic; David Ouellet, St-Simon; David Rioux, St-Simon; Fernand Isabelle, Rimouski, et Elzéar Langlois, Ste-Luce.

L'enquête est en substance la même que celle de la veille. Vers une heure p. m., les jurés se retirent pour délibérer. Vers trois heures p. m., ils reviennent à la salle d'audience et déclarent qu'ils trouvent l'accusé non coupable de l'accusation portée contre lui. Sur motion de Me Alphonse Garon, le juge ordonne la libération de l'accusé après avoir remercié les jurés de leur verdict et de la bonne attention qu'ils ont apportée tout le temps qu'a duré l'enquête; et les plaidoiries.

Vers 3 heures p. m., commence le procès suivant, qui est celui de M. Léopold Gagné, d'Amqui. Il est défendu par Me Fernand Dionne, d'Amqui. Les procureurs de la Couronne sont encore Mmes Simard et Asselin. Gagné est accusé d'avoir, en mai 1944, pris et volé deux pneus sur une automobile appartenant à M. Antonio Normand, de Ste-Florence, et, en deuxième lieu, d'avoir recélé deux pneus d'automobile qui avaient été volés. Les jurés assermentés pour le procès de Gagné sont les suivants: Joseph-Aurèle Gagnon, Saint-Octave de Méthis; François Isabelle, Bic; Enoch Morissette, St-Donat; Arthur Morissette, St-Donat; Alfred Langis, Saint-Octave de Méthis; Johnny Pineau, Bic; Paul Bélanger, St-Gabriel; Alcide Ouellet, St-Anaclet; Wilfrid D'Auteuil, St-Damase; Pierre Rubé, Ste-Angele; Elzéar St-Laurent, St-Anaclet; Paul-Emile Gagnon, St-Damase. L'exposé de la cause est fait aux jurés par Me R.-E. Asselin et l'enquête de la Couronne est conduite par Me G. Simard. Le premier témoin de la Couronne est M. Antonio Normand, cultivateur, de Ste-Florence. Il déclare qu'il s'est fait voler deux pneus sur une camionnette

dont il est propriétaire. Les dits pneus sont produits en Cour et Normand les reconnaît pour les siens. Le témoin suivant est M. Henri Doyon, sergent de la Police judiciaire de Québec qui déclare avoir fait enquête en cette affaire; il s'est rendu à Amqui avec M. Racette, témoin suivant, et a trouvé les pneus qui ont été produits en Cour sur une automobile en la possession de l'accusé; il a ajouté que l'accusé lui a déclaré à deux reprises qu'il avait bien volé les pneus. Le dernier témoin de la Couronne est M. Ludovic Racette, de Rimouski, membre de la Sûreté provinciale, qui corrobore le témoignage rendu par M. Doyon. La défense fait ensuite son enquête. Le premier témoin est M. Raymond Richard, mécanicien, de Ste-Florence. Il dit que les pneus qui ont été produits ont été vendus à Gagné par un nommé John Landry, de Campbellton; cependant, à une question posée par Me Simard, il ne peut jurer si ce sont les mêmes pneus que ceux produits en Cour. Nous disons, en passant, que Me Dionne, procureur de l'accusé, se montre d'une grande habileté dans la conduite de son enquête. Le deuxième témoin entendu pour la défense est le frère de l'accusé, André Gagné, soldat, d'Amqui. Il corrobore le témoignage de Richard en disant qu'il était présent lors de la vente des pneus par Landry à l'accusé; il ne peut jurer cependant de façon positive que ces pneus vendus sont les mêmes que ceux produits en Cour. Enfin, le dernier témoin est l'accusé lui-même, qui dit avoir acheté les pneus produits de Landry. Il a ajouté que c'était pour rire qu'il disait aux « provinciales » qu'il était le voleur des pneus. L'enquête close de part et d'autre, les avocats font leurs plaidoiries devant les jurés; le juge dit sa charge aux jurés et ceux-ci se retirent pour délibérer. Quelques minutes plus tard, ils reviennent avec un verdict de culpabilité. Le juge remercie les jurés de leur verdict et déclare, après qu'une motion eut été faite à cet effet par Me Simard, qu'il prononcera la sentence à la fin du terme. La séance est levée et la Cour ordonne l'ajournement au lendemain, jeudi, alors que s'instruira le procès de Jean-Baptiste Heppell, de Ste-Angele de Mérici, accusé d'avoir conduit un véhicule automobile d'une manière dangereuse; nous donnerons le détail de ce procès et des autres qui suivront dans la prochaine édition du Progrès du Golfe et les suivantes.

En Cour de Magistrat

Plusieurs causes ont été jugées par M. le magistrat Amédée Caron, au cours de la semaine.

Deux personnes de St-Mathieu, accusées d'infractions à l'ordonnance de la Commission des Prix relativement au rationnement du sucre, ont été trouvées coupables et condamnées chacune à \$400. d'amende.

Un citoyen de Mont-Joli, accusé de contravention à la loi de la circulation automobile, devra payer \$15.00 d'amende et les frais de la cause.

Prochain mariage

On annonce le mariage de Mlle Hélène Saucier, photographe, avec M. Gérard Lajoie, C. B., de St-Pacôme. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, à la cathédrale de Rimouski, samedi le 21 avril, à 8 h., par l'abbé Paul-Emile Dubé, cousin de la mariée. — Pas de faire-part.

CONVENTION DES GERANTS DES COMPAGNIES DE BOIS

Hier, les gérants des compagnies de bois se sont réunis à l'Hôtel St-Laurent pour discuter des problèmes intéressant leur industrie. Des délégués de la région du Bas St-Laurent, de la Côte Nord et des provinces maritimes ont pris part à cette réunion. Un cocktail suivi du souper leur fut offert par M. Lorenzo Ouellet, propriétaire du Garage Red Indian.

Pertes de l'armée

Tués à l'action. — Les soldats Louis Gallant, d'Alberville, et A. Caouette, de Bonaventure. Mort dans un camp de prisonniers de guerre. — Le soldat Henri Dugas, de Matane. Gravement blessé. — Le lance-corporal Edgar Corner, de Maria. Disparu. — Le soldat James Sturns, de New-Carlisle.

LA NOUVELLE AVANCE DE L'HEURE AU ROYAUME-UNI

Fait quelque peu modifier l'horaire de Radiodiffusion canadienne

Depuis le 2 avril, l'horaire de la Radiodiffusion canadienne sur ondes courtes est quelque peu changé en raison de l'avance de l'heure en Europe. Le Royaume-Uni, qui comme le Canada, avait adopté l'heure d'été pendant les mois d'hiver avance d'une heure pour les mois à venir. Pour la première fois depuis quatre ans, la France à qui on avait imposé l'heure allemande imitera Londres. Selon les derniers rapports de Londres, il est probable que l'Allemagne en fasse autant.

Propriété à vendre

Terrain 125 par 200 pieds, bordant sur deux rues. Au nord, sur route nationale. Maison trois logements, boutique 70 par 36. Le tout en très bonne condition. M. Joseph Lavoie, 1, St-Jean-Baptiste, Rimouski P. Q.

Tapis crochetés

SI VOUS AVEZ DES TAPIS CROCHETES, nous les achetons en quantités illimitées. Les meilleurs prix payés comptant. Ecrivez à: La Compagnie La Fayette, Enr., B. P. 1404, Place d'Armes Montréal, P. Q.

Articles de chantier

Stock énorme de lits de camp, couvertes neuves ou usagées, matelas, oreillers, poêles de camp, câbles, etc. Ecrivez-nous pour tout article de camp. M. Zagerman & Cie, Ltée, Bayview Road, Ottawa, Ont.

Les petites annonces publiées dans le Progrès du Golfe obtiennent des résultats rapides et merveilleux.

En Cour de Magistrat

Plusieurs causes ont été jugées par M. le magistrat Amédée Caron, au cours de la semaine.

Deux personnes de St-Mathieu, accusées d'infractions à l'ordonnance de la Commission des Prix relativement au rationnement du sucre, ont été trouvées coupables et condamnées chacune à \$400. d'amende.

Un citoyen de Mont-Joli, accusé de contravention à la loi de la circulation automobile, devra payer \$15.00 d'amende et les frais de la cause.

Prochain mariage

On annonce le mariage de Mlle Hélène Saucier, photographe, avec M. Gérard Lajoie, C. B., de St-Pacôme. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, à la cathédrale de Rimouski, samedi le 21 avril, à 8 h., par l'abbé Paul-Emile Dubé, cousin de la mariée. — Pas de faire-part.

CONVENTION DES GERANTS DES COMPAGNIES DE BOIS

Hier, les gérants des compagnies de bois se sont réunis à l'Hôtel St-Laurent pour discuter des problèmes intéressant leur industrie. Des délégués de la région du Bas St-Laurent, de la Côte Nord et des provinces maritimes ont pris part à cette réunion. Un cocktail suivi du souper leur fut offert par M. Lorenzo Ouellet, propriétaire du Garage Red Indian.

Pertes de l'armée

Tués à l'action. — Les soldats Louis Gallant, d'Alberville, et A. Caouette, de Bonaventure. Mort dans un camp de prisonniers de guerre. — Le soldat Henri Dugas, de Matane. Gravement blessé. — Le lance-corporal Edgar Corner, de Maria. Disparu. — Le soldat James Sturns, de New-Carlisle.

LA NOUVELLE AVANCE DE L'HEURE AU ROYAUME-UNI

Fait quelque peu modifier l'horaire de Radiodiffusion canadienne

Depuis le 2 avril, l'horaire de la Radiodiffusion canadienne sur ondes courtes est quelque peu changé en raison de l'avance de l'heure en Europe. Le Royaume-Uni, qui comme le Canada, avait adopté l'heure d'été pendant les mois d'hiver avance d'une heure pour les mois à venir. Pour la première fois depuis quatre ans, la France à qui on avait imposé l'heure allemande imitera Londres. Selon les derniers rapports de Londres, il est probable que l'Allemagne en fasse autant.

Propriété à vendre

Terrain 125 par 200 pieds, bordant sur deux rues. Au nord, sur route nationale. Maison trois logements, boutique 70 par 36. Le tout en très bonne condition. M. Joseph Lavoie, 1, St-Jean-Baptiste, Rimouski P. Q.

Tapis crochetés

SI VOUS AVEZ DES TAPIS CROCHETES, nous les achetons en quantités illimitées. Les meilleurs prix payés comptant. Ecrivez à: La Compagnie La Fayette, Enr., B. P. 1404, Place d'Armes Montréal, P. Q.

Articles de chantier

Stock énorme de lits de camp, couvertes neuves ou usagées, matelas, oreillers, poêles de camp, câbles, etc. Ecrivez-nous pour tout article de camp. M. Zagerman & Cie, Ltée, Bayview Road, Ottawa, Ont.

Les petites annonces publiées dans le Progrès du Golfe obtiennent des résultats rapides et merveilleux.

AU ST-GEORGES

Le plus beau choix de souliers



Soulier bruns tout en suède. Talons cubains. Genre PUMP, avec boucle. \$6.50



Soulier noir en « Crush Kid ». Talons cubains. Genre Pump surmonté d'une jolie boucle. \$4.50

LE MAGASIN ST-GEORGES

ENREGISTRÉ

RIMOUSKI

ACHETEZ LES ARCHIVES REGIMENTAIRES DES FUS. DU ST-LAURENT de LEOPOLD LAMONTAGNE \$1.00 "ETAPES 40-43" Volume-souvenir du camp 55 de Rimouski. — Plus de 200 gravures \$2.00 C. P. 74 RIMOUSKI

On demande Un char en bonne condition, modèle coach et coupé 1936 à 1940, paiement comptant. S'adresser à casier postal 206 ou par téléphone 520, Rimouski.

Balance à vendre Balance Toledo 30 lbs, dernier modèle, 11 mois de service seulement. S'adresser à M. Antonio Fournier, Mont-Joli.

Voici ce que nous disent chaque semaine des annonceurs: « J'ai vendu l'article que j'ai annoncé dans les petites annonces du Progrès du Golfe, la semaine dernière. Veuillez ne plus publier cette annonce. » Les résultats sont merveilleux quand on publie une petite annonce dans Le Progrès.

Avez-vous quelques articles dont vous n'avez plus besoin et que vous aimeriez vendre? Publiez une petite annonce dans Le Progrès du Golfe, vous trouverez vite un acheteur.

Chalet à vendre Magnifique chalet avec eau courante, meublé, etc., avec beau garage. Situé à St-Fabien-sur-mer, Co. Rimouski. Le plus beau site de l'endroit, conditions faciles. S'adresser à M. J.-E.-A. Michaud, Montmagny-Station.

Terre à vendre A Grosses-Roches, Cité de Matane, deux terres situées à 2 milles de l'église et à demi mille de l'école, à vendre à bonnes conditions. Bonne maison, bonne grange et roulant à voir en tout temps. Raison de vente: INVALIDITE. S'adresser à M. François Imbault, cult., Grosses-Roches, Cité Matane, P.Q.

Action en séparation de biens Dame Marie-Claire Lévesque, épouse de Wilfrid Fournier, menuisier, tous deux du village de Priceville, a formé contre son mari une demande en séparation de biens. Rimouski, le 20 mars 1945. GAGNON & GAGNON, Avocats de la demanderesse.

Accessoires et bicycles Peerless Accessoires et bicycles Peerless, pour filles et hommes. Prix \$53.50 et 42.50. Prix spécial pour quantité. Ecrire pour dépliant, C.P. 32, Granby, P. Q. (catalogue fourni à tous nos clients).

Quelques Gouttes

dans chaque narine soulagent rapidement



l'enchifrènement dû au CATARRHE

Une médication spéciale, qui agit rapidement au siège même du mal

Un soulagement apaisant de l'enchifrènement et des pénibles souffrances causées par le catarrhe aigu, se produit rapidement, à mesure que le Va-tro-nol se propage dans le nez, diminue l'enflure des muqueuses—apaise l'irritation, soulage la congestion, aide à dégager les voies nasales obstruées par le rhume. Il facilite la respiration—essayez-en! Suivez le mode d'emploi dans la boîte.

VICKS VA-TRO-NOL

ACHETEZ DU BON PAIN DES ROSIERS

TELEPHONE 251 — RIMOUSKI